

Les dates des examens fixées

Les candidats au baccalauréat session 2020 et ceux au brevet d'enseignement moyen (BEM) passeront leurs épreuves au mois de septembre prochain. En effet, les dates de ces examens officiels sont

connues depuis hier et s'étaleront du 7 au 17 septembre avec une annonce des résultats dans les semaines suivantes ; évidemment avant la rentrée prévue la fin du mois d'octobre. Ainsi, les élèves de la 4^e

année du cycle moyen doivent se préparer pour les épreuves du BEM qui auront lieu du 7 au 9 septembre. Celles du baccalauréat sont programmées du 13 au 17 du même mois.

Lire en page 3



Conseil des ministres

Les secteurs économiques au centre des préoccupations



© Doudou D.R.

La sphère économique a eu la plus grosse part dans l'ordre du jour du Conseil des ministres qui a tenu dimanche 14 juin 2020, sa réunion périodique par visioconférence, présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune, dans le nouveau contexte national créé par la mise en œuvre, le même jour, de la deuxième phase du plan de sortie progressive et flexible du confinement, dans le cadre des efforts de prévention et de lutte contre la pandémie du Covid-19. Au menu : les secteurs de la pêche et des produits halieutiques, des finances, de l'industrie et des mines, de l'agriculture et du développement rural et du commerce, à côté de l'inévitable question sanitaire constituée quasi exclusivement par l'évolution de la lutte contre la pandémie du Covid-19.

Lire en page 2

Production agricole nationale
Pas d'importation concurrente

Pêche et aquaculture Défis et enjeux du secteur

En fonction au poste de ministre de la Pêche et des Ressources Halieutiques (MPRH) depuis début 2020, c'est-à-dire à l'avènement de l'actuel gouvernement, Sid Ahmed Ferroukhi est déjà bien imprégné des défis et enjeux qui l'attendent dans ce secteur.



Lire en page 4

Douanes

Entrée en service du nouveau système d'information en 2022

Le Directeur général des douanes, Noureddine Khaldi a annoncé, avant-hier à Alger, l'entrée en service d'un nouveau système informatique à l'horizon de 2022, afin de promouvoir la gestion des douanes.



Lire en page 4



Soutenir la production locale
pour éviter les dépenses
inutiles au Trésor public

«Pas d'endettement
extérieur par souci
de préserver la
souveraineté
nationale»

Travailler pour une meilleure efficacité des dépenses publiques et éviter tout financement indirect inutile au Trésor public des projets ou des investissements infructueux qui portent préjudice aux finances publiques et influencent le Budget de l'Etat, sont les objectifs du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a adressé de nouvelles instructions à son gouvernement pour soutenir les indicateurs de la gouvernance et instaurer un nouveau cadrage macroéconomique et microéconomique.

Lire en page 3

Dépassement dans la gestion des hôpitaux

Le Chef de l'Etat ordonne un durcissement du contrôle sanitaire

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné lors de la réunion périodique par visioconférence du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, le durcissement du contrôle sanitaire à travers le territoire national, suite à un exposé présenté par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid sur l'évolution de la situation sanitaire nationale liées au Covid-19, ainsi que sur les dispositions prises pour la juguler.

Lire en page 3



émigration clandestine

Démantèlement d'un réseau de passeurs clandestins à Chlef

Les éléments de la sûreté de daïra d'Ain Mrane (45 km au Nord-Ouest de Chlef) ont démantelé un réseau national spécialisé dans l'organisation d'opérations d'émigration clandestine, avec l'arrestation de six personnes, a-t-on appris, dimanche, auprès de la cellule de communication et d'information de la sûreté de wilaya.

médéa

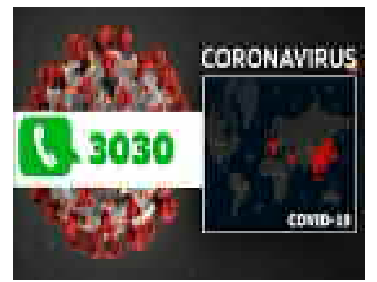
Plusieurs hectares de récolte perdus dans des incendies en 48 heures

Une série de feux de récoltes a été enregistrée durant les dernières quarante-huit heures à travers différentes communes de la wilaya de Médéa, causant la perte de plusieurs hectares de culture céréalière, d'arbres fruitiers, de ruches d'abeilles, et la destruction de parcelles de couvert végétal, a-t-on appris dimanche auprès de la Protection civile.

tramway constantine

Lancement des essais en prévision de la reprise des activités

Les essais techniques du tramway de Constantine, à l'arrêt depuis trois mois dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19, ont été lancés dimanche en prévision de la reprise des activités, a-t-on appris auprès de la chargée de communication des services locaux de la Société d'exploitation des tramways (SETRAM).



Conseil des ministres

Les secteurs économiques au centre des préoccupations

La sphère économique a eu la plus grosse part dans l'ordre du jour du Conseil des ministres qui a tenu dimanche 14 juin 2020, sa réunion périodique par visioconférence, présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune, dans le nouveau contexte national créé par la mise en œuvre, le même jour, de la deuxième phase du plan de sortie progressive et flexible du confinement, dans le cadre des efforts de prévention et de lutte contre la pandémie du Covid-19.



■ Ce plan d'action s'inscrit dans une stratégie de rupture avec le passé en matière de structures organisationnelle et institutionnelle. (Photo : D.R)

Au menu : les secteurs de la pêche et des produits halieutiques, des finances, de l'industrie et des mines, de l'agriculture et du développement rural et du commerce, à côté de l'inévitable question sanitaire constituée quasi exclusivement par l'évolution de la lutte contre la pandémie du Covid-19. L'examen du dossier de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui était prévu dans l'ordre du jour du Conseil des ministres, a été reporté jusqu'à l'étude du dossier de la prochaine rentrée universitaire. Le Conseil des ministres a donc tourné essentiellement vers l'activité économique. Après l'exposé traditionnel, donné par le Premier ministre sur l'action gouvernementale durant les deux dernières semaines, le Conseil a débattu et approuvé les exposés successifs, dont le premier a été celui du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques qui a présenté le plan d'action de son secteur et les perspectives de son développement pour la période 2020-2024. Ce plan d'action s'est inscrit dans une stratégie de rupture avec le passé en matière de structures organisationnelle et institutionnelle et de méthode de gestion du secteur. Le but est de faire contribuer le secteur de la Pêche et des Productions halieutiques, au renforcement de la sécurité alimentaire nationale. Il s'agit d'une transformation progressive et durable, à travers une nouvelle approche articulée sur plusieurs axes : la remobilisation des moyens existants intra et extra sectoriel, en associant les partenaires publics et privés ; la recherche des modes de diffusion et d'amplification des actions à partir des pôles d'excellence des filières des productions halieutiques, en impliquant l'ensemble des acteurs concernés et enfin

l'amélioration de la formation pour répondre aux besoins du secteur. Les objectifs ciblés sont : porter le niveau des productions

halieutiques à 166.000 tonnes ; créer 30.000 nouveaux emplois ; mettre au point un système productif halieutique construit avec

des moyens et intrants produits localement et lancer un vaste programme de développement de l'aquaculture marine et continentale. Le programme du secteur vise également à : renforcer la formation qualifiante ; faciliter l'accès des investisseurs au foncier ; assurer un environnement économique débureaucratisé à travers la mise en place d'écosystèmes entrepreneuriaux permettant un accompagnement total pour la création de micro-entreprises et de PME et la prise en charge sociale des marins, ainsi que le développement d'une capacité nationale de pêche au grand large. Intervenant au terme de cet exposé, le Président Tebboune a fait remarquer que le ministère dédié spécialement à la pêche et aux produits halieutiques, est un département tout autant important que celui de l'agriculture auquel il était rattaché auparavant. Il a appelé à la nécessité pour les pêcheurs de s'organiser en coopératives avec la contribution de la société civile et à l'exploitation de la haute mer par le recours à une flotte nationale dirigée par des cadres algériens formés par des pays leaders dans le domaine. Le Président a donné des instructions pour la réalisation, selon le besoin, de bassins secs pour la maintenance et pour la réduction de l'importation des pièces de rechange. Il a appelé à l'édification d'une industrie de la pêche en sortant des méthodes classiques suivies actuellement, pour augmenter la consommation de protéines par habitant, réduire l'importation des poissons voire même des viandes rouges, ce qui profitera au trésor public.

La problématique de la sécurité alimentaire comprend également le développement et la promo-

Production agricole nationale : Pas d'importation concurrente

■ **Au cours du Conseil des ministres qui s'est tenu** dimanche 14 juin 2020, pour sa réunion périodique par visioconférence, présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune, avait pour objectif la protection de la production agricole nationale a fait l'objet d'une attention particulière. En effet, intervenant au terme de l'exposé présenté par le ministre du Commerce sur la situation des importations des produits agricoles et les mesures prises par son Département pour protéger la production agricole nationale, le Président a ordonné l'interdiction totale de l'importation des produits agricoles pendant la saison des cueillettes, et ce, afin de protéger la production nationale, ainsi que le durcissement du contrôle sur les fruits importés en vue d'éviter la surfacturation et s'assurer de la qualité pour la préservation de la santé du citoyen. Le Président a, en outre, insisté sur davantage de réduction de la facture d'importation sans toutefois créer de pénurie sur le marché et ordonné un recensement exhaustive des cheptels en recourant à l'imagerie aérienne, afin de créer une base de données qui nous permettra de maîtriser ces cheptels et d'assurer, ainsi, l'approvisionnement du marché en quantités indispensables de viandes. Auparavant, le ministre du Commerce avait passé en revue la structure des importations agricoles, notamment les viandes, les fruits et légumes, le lait, le blé, l'orge et le maïs.

Le ministre a, dans ce cadre, énuméré les mesures proposées pour protéger la production agricole, comme celle d'élargir la liste des produits soumis au Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde (DAPS), de soumettre l'activité d'importation au principe de spécialisation et de souscription au cahier des charges, de numériser le commerce extérieur et le fichier national des industries agricoles, et enfin de bien analyser la structure des importations pour définir la nomenclature des produits dont l'importation peut être réduite avec un renforcement de la lutte contre la surfacturation et la mise en place d'une stratégie nationale d'exportation.

Rappelons que la balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 1,5 milliard de dollars durant le 1er trimestre 2020, contre 1,19 milliard de dollars à la même période en 2019. Les exportations algériennes ont atteint près de 7,62 milliards de dollars alors que les importations ont totalisé 9,12 milliards de dollars (contre 11,33 milliards de dollars, également en baisse de 19,52%, par rapport à la même période en 2019). Les importations de biens alimentaires ont connu une légère hausse pour atteindre 1,93 milliard de dollars. En 2019, la balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 6,11 milliards de dollars contre 4,47 milliards de dollars en 2018.

L. A.

REPÈRE

Dossier Groupe Sovac Oulmi Khider placé en détention provisoire

Le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed a décidé de placer, dans le cadre du dossier Groupe Sovac, l'accusé Oulmi Khider en détention provisoire pour des chefs d'accusation liés essentiellement à la corruption, en attendant l'audition de son frère, l'accusé Oulmi Mourad, placé en détention pour un autre motif, a indiqué dimanche un communiqué du parquet général de la Cour d'Alger. «En application des dispositions de l'article 11, alinéa 3 du Code de procédure pénale, le parquet général de la Cour d'Alger porte à la connaissance de l'opinion publique qu'une action publique a été mise en mouvement en date du 14 juin 2020 sur la base des notifications de la cellule de renseignement financier pour des crimes de change, transfert de capitaux vers l'étranger et blanchiment d'argent, contre les nommés Oulmi Khider et Oulmi Mourad et ce pour des chefs d'accusation portant sur le blanchiment d'argent, dissimulation de revenus issus de crimes de corruption, et violation de la législation et de la réglementation relatives au change et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger», lit-on dans le communiqué. Une fois le dossier présenté devant le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed, ce dernier a ordonné le placement du premier accusé (Oulmi Khider) en détention provisoire, dans l'attente de l'audition pour un autre motif».

tion des cultures industrielles stratégiques sur les terres sahariennes, notamment les céréales dont le maïs, et les industries sucrière et oléagineuse, dont il est impératif de réduire l'importation. Le président de la République a insisté sur la nécessité de garder en vue l'objectif économique national de la création de l'Office de Développement de l'Agriculture industrielle en Terres sahariennes.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr-dz.com

Soutenir la production locale pour éviter les dépenses inutiles au Trésor public

«Pas d'endettement extérieur par souci de préserver la souveraineté nationale»

Travailler pour une meilleure efficacité des dépenses publiques et éviter tout financement indirect inutile au Trésor public des projets ou des investissements infructueux qui portent préjudices aux finances publiques et influencent le budget de l'Etat, sont les objectifs du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a adressé de nouvelles instructions à son gouvernement pour soutenir les indicateurs de la gouvernance et instaurer un nouveau cadrage macro-économique et micro-économique.



■ Instaurer un certain équilibre dans la balance des paiements et stabiliser la dette publique en hausse. (Photo : D.R)

Ces nouvelles mesures annoncées lors de la réunion du Conseil des ministres, avant-hier, relèvent ainsi de la mise en œuvre des dispositions de la loi de Finances complémentaire 2020 qui apporte un soutien budgétaire conséquent aux secteurs stratégiques devant fournir, néanmoins, de vrais efforts pour la relance économique, tant attendue. Le Président a réitéré la nécessité de profiter du contexte actuel de l'économie mondiale afin de développer le potentiel humain et naturel et redresser la situation financière du pays, réaffirmant son refus de recourir à l'endettement extérieur. Avec le retournement de la situation actuelle en raison de la chute drastique des cours du pétrole et la hausse des dépenses publiques générées par

les nouvelles charges destinées à soutenir le secteur de la santé en raison de la pandémie du nouveau coronavirus et des frais supplémentaires imprévus injectés pour soutenir le pouvoir d'achat des Algériens et les entreprises lésées par la double crise sanitaire et financière. Ces prélèvements ont creusé les déficits publics, devenus un véritable casse-tête pour l'Etat qui devra agir rapidement pour instaurer un certain équilibre dans la balance des paiements et stabiliser la dette publique en hausse. Soucieux de cette situation, le chef de l'Etat a réitéré l'urgence de se dresser au travers de ces déficits afin d'éviter la déprime du marché financier et surtout s'atteler à la mise en œuvre des actions concrètes pour re-

lancer l'industrie nationale et promouvoir le label algérien et également, réduire la facture des importations.

« Les importations du pays en produits industrialisés, destinés à l'investissement et à la consommation ont atteint, selon l'exposé, douze milliards USD, avec une exonération permanente et injustifiée de taxes douanières, d'où l'impératif des réformes structurelles urgentes, dont l'annulation de l'exonération de certaines taxes pour corriger les dysfonctionnements, et réaliser, ainsi, une économie de quatre milliards de USD de montants transférés, en plus de 250 milliards de DA au titre des droits du Trésor public », lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres, lors duquel, le Président Tebboune a

incité le gouvernement à « tirer profit de la récession économique par laquelle passent certains pays développés pour acquérir des usines d'occasion en bon état, à des prix accessibles et rentables dans l'immédiat », tout en encourageant l'attrait à l'investissement local et international. Pour éviter toute dépense inutile au Trésor public, le chef de l'Etat a mis l'accent sur l'importance de moderniser l'administration publique et conforter les efforts de chaque secteur par des investissements à haute valeur ajoutée. L'optimisation des opérations de recouvrement fiscal ne suffiront pas pour renflouer les caisses de l'Etat. Il serait, recommandable de se « passer des bureaux d'études étrangers lorsque l'expérience locale peut répondre aux besoins, de renforcer la coordination avec les secteurs concernés par le dossier du fret maritime de et vers l'Algérie, et d'évacuer les opérateurs étrangers lorsque l'expérience algérienne peut répondre aux besoins », a souligné le même document, expliquant que « ces mesures permettront de réduire la facture d'importation à hauteur de six milliards USD ».

Le Président Tebboune a exhorté ainsi l'exécutif « à plus de persévérance et de rigueur dans la gestion, à réduire les importations pour préserver les réserves de change », réitérant sa position « de refus de l'endettement extérieur par souci de préserver la dignité et la souveraineté nationale ».

Samira Takharboucht

BRÈVE

Baccalauréat et BEM 2020

Les dates des examens fixées

Les candidats au baccalauréat session 2020 et ceux au brevet d'enseignement moyen (BEM) passeront leurs épreuves au mois de septembre prochain. En effet, les dates officielles de ces examens sont connues depuis hier et s'étaleront du 7 au 17 septembre avec une annonce des résultats dans les semaines suivantes ; évidemment avant la rentrée prévue la fin du mois d'octobre. Ainsi, les élèves de la 4^e année du cycle moyen doivent se préparer pour les épreuves du BEM qui auront lieu du 7 au 9 septembre. Celles du baccalauréat sont programmées du 13 au 17 du même mois. Toutefois, le communiqué publié hier sur la page officielle du ministère de l'Éducation nationale ne donne pas de détails sur les mesures prises pour l'organisation de ces examens ni le sort des cours du troisième trimestre ajournés pour confinement depuis le 12 mars. Bien qu'il soit évident que les sujets d'examen ne porteront que sur les cours réellement donnés, élèves et parents s'interrogent sur une éventuelle reprise pour les classes d'examens avant le mois de septembre pour compléter le programme ou bénéficier de séances de révision après une longue rupture. Plus de détails seront donnés dans nos prochaines éditions.

Radia Z.

Dépassement dans la gestion des hôpitaux

Le Chef de l'Etat ordonne un durcissement du contrôle sanitaire

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné lors de la réunion périodique par visioconférence du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le durcissement du contrôle sanitaire à travers le territoire national, suite à un exposé présenté par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid sur l'évolution de la situation sanitaire nationale liée au Covid-19, ainsi que sur les dispositions prises pour la juguler. Le Président Tebboune a également instruit le ministre concerné de se déplacer, si nécessaire, pour prévenir tout besoin que pourrait provoquer un « manque inadmissible » dans un hôpital ou autre en équipements médicaux, qui sont disponibles en quantités suffisantes au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), pour répondre à toutes les demandes. Le Président de la République a ordonné aussi le durcissement du contrôle dans certains hôpitaux qui seraient, selon des médias, en sur-

charge et où des patients non pris en charge seraient enregistrés. A ce propos, le Président Tebboune a donné des instructions pour la mise à la disposition du ministère d'un avion spécial pour être sur les lieux à tout moment et s'assurer de la véracité des informations relayées ici et là. La veille de la réunion du Conseil des ministres, le Président de la République avait présidé une réunion du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad. La réunion a été consacrée à l'évaluation de la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 dans le pays, et l'examen de l'approche scientifique à adopter pour un déconfinement progressif suivant la situation dans chaque wilaya. L'examen d'une éventuelle réouverture de l'espace aérien et des frontières terrestres et maritimes a été reporté à début juillet. A l'issue de la réunion, le Président Tebboune a installé les professeurs Kamel Senhadji à la tête de

l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Smail Mesbah au poste de vice-président de l'Agence et Elias Zerhouni, Conseiller spécial à l'Agence nationale de sécurité sanitaire composée de personnalités scientifiques et d'experts hautement qualifiés. Cette Agence fera office de conseiller scientifique du Président de la République en matière de sécurité sanitaire et de réforme du système sanitaire national. Ses missions consistent principalement en la mise en place d'une stratégie nationale de sécurité sanitaire, de concert avec les structures concernées et le contrôle de sa mise en œuvre, outre la coordination des programmes nationaux de prévention et de lutte contre les risques sanitaires. A cette occasion, le Président Tebboune a donné des instructions à l'effet de promouvoir le secteur de la santé à la hauteur des attentes des citoyens à un système développé garantissant des soins de qualité conformes aux standards internationaux.

Djamila Sai

Importations

Véhicules neufs

Tebboune pose deux conditions

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pose deux conditions concernant l'importation des véhicules neufs, désormais. Lors de la dernière réunion du Conseil des ministres organisée dimanche dernier, il a exigé du ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali Braham que « l'importation de ces véhicules provient du pays d'origine, avec lequel l'Algérie partage des intérêts communs clairs » et que « l'importateur soit spécialisé en la matière et apporte toutes les garanties de protection de l'économie nationale des pratiques négatives du passé ». Après avoir écouté l'exposé du premier responsable du secteur, il a énuméré « un certain nombre de mesures, dont le parachèvement dans les plus brefs délais de l'élaboration des cahiers de charges pour l'importation de tous les véhicules neufs, tous types confondus, et leur publication successive », sanctionnant la réunion du Conseil des ministres. En plus de ces deux conditions, le Président Tebboune a ordonné « le recours à des compétences qualifiées en matière de gestion, tout en évitant les intermédiaires dans l'importation des matières brutes » ainsi que la nécessité « d'accélérer la mise en œuvre du plan industriel proposé dans le cadre d'un développement national équilibré, afin que le citoyen puisse ressentir sur le terrain un véritable début de changement en adéquation avec ses ambitions et aspirations ». Dans son exposé, le ministre de l'Industrie a présenté les grandes lignes de son plan industriel, notamment, celles relatives à la promotion et au développement de l'industrie mécanique, évoquant la présentation des nouveaux cahiers de charges relatifs à ce domaine, dans les plus brefs délais. Le secteur minier a été, également, au cœur du débat ainsi que la relance des différentes industries manufacturières rentables et profitables à l'économie nationale en termes de productivité, de croissance et d'employabilité. Le chef de l'Etat a poussé son optimisme et ambition jusqu'à suggérer « l'acquisition par l'Algérie des usines d'occasion en bon état dans les pays développés », et ce, afin de « tirer profit de la récession économique par laquelle passent certains pays développés, à des prix accessibles et rentables dans l'immédiat ». Le Président Tebboune souhaite à travers ces nouvelles mesures l'accélération de la mise en œuvre du plan industriel afin de diversifier les recettes budgétaires dépendant des revenus des hydrocarbures, un secteur en plein déclin actuellement.

Samira Takharboucht

Pêche et aquaculture

Défis et enjeux du secteur

En fonction au poste de ministre de la Pêche et des Ressources Halieutiques (MPRH) depuis début 2020, c'est-à-dire à l'avènement de l'actuel gouvernement, Sid Ahmed Ferroukhi est déjà bien imprégné des défis et enjeux qui l'attendent dans ce secteur. Et pour cause, il a eu à le gérer à maintes reprises. Il est aussi en connaissance des compétences à même d'assurer son développement.

Le ministre a, entre ses mains, toutes les données spécifiant les conditions de travail dans les activités des pêcheurs, armateurs, aquaculteurs différents et nombreux acteurs de la pêche, de l'économie maritime et de l'aquaculture. A la lecture des chiffres de développement émis, ces cinq derniers mois par les acteurs directs et indirects du secteur, on peut affirmer qu'il a été appréciable. Il a été en nette hausse en terme de pêche maritime de différents types de poissons ou aquacole. Cette dernière activité a été renforcée avec l'acquisition et mise en production dans chacune des wilayas côtières de plusieurs dizaines de fermes. Tout aussi mis en place, un roulement pour la réparation navale de toutes les embarcations limitées à 400 tonnes. C'est dire que le MPRH était à chaque fois au rendez-vous du travail de la mer. La pandémie du Covid-19 n'a pas ralenti ses activités. Au contraire, ses contacts (vidéo-conférences et autres messageries) avec les acteurs en poste dans les villes côtières se sont multipliés. C'est comme s'il s'agissait de la prise en charge d'enjeux et de défis à relever pour l'émergence d'une économie maritime avec la création de postes d'emplois. Et



Plusieurs dizaines de fermes ont été acquises et mises en production dans chacune des wilayas côtières. (Photo : DR)

même si la hausse du prix du carburant, notamment le gasoil, a quelque peu ralenti la vague, les pêcheurs n'ont pas baissé les bras. Des engagements auraient été pris par le ministre à l'effet d'étudier toute démarche ayant pour objectif de «promouvoir le développement harmonieux de la pêche, de l'aquaculture, des activités de la pêche et connexes. Démarche que confirment l'acquisition et la mise en place de moyens humains et matériels nécessaires à l'entretien des embarcations. Initialement, cet entretien s'effectuait à l'étranger. Ce qui était synonyme de dépenses importantes en devises. Ces moyens ont permis au ministre d'harmoniser ses activités et mettre le secteur vent en poupe. De là à dire que la pêche et l'aquaculture nationale se préparent à verser dans l'industriel y compris en terme de réparation navale, il n'y a qu'un pas. Il a été franchi en Conseil des ministres présidé par le président de la République Abdelmadjid Tebboune tard ce dernier di-

manche. A ce niveau les partenaires techniques, financiers et maritimes, ont été unanimes à reconnaître le pragmatisme de leur homologue du MPRH. C'est que, à la base, les représentants des différentes filières appelées à intervenir dans tout ce qui a trait aux activités de la pêche et de l'aquaculture (armateurs, patrons de pêche, marins pêcheurs et autres agents d'entretien et maintenance des embarcations) vivent des aubes d'espoir. Même les jeunes animateurs des différents dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes sont de la partie. Nombre d'entre eux ont exprimé leur détermination à participer au développement de leurs activités. Il y a ceux qui ont dénoncé différentes situations, dont celles qui caractérisent la disparition de plusieurs espèces de poisson, le pillage des côtes du pays ou le non-respect de la période de repos du poisson. Il y a également le dossier du corail dont les zones de vie et de multiplication ont été mises à sac au moyen de la croix de St André.

«Pratiquement la totalité des embarcations immatriculées ou non s'adonnent au pillage du corail. Il serait utopique qu'avec les mesures actuellement appliquées et même celles annoncées de croire que l'on va pouvoir mettre un terme à ce crime écologique et économique. Il est urgent de créer des zones à louer sous forme de concessions avec à l'appui des textes strictes sur le respect de la période régénérescence de cet animal marin», a lancé un patron de pêche. C'est pratiquement la même dénonciation d'une situation très alarmante qui a caractérisé les propos de ce patron pêcheur sardinier. Il a précisé que le poisson se fait de plus en plus rare sur nos côtes, et que dorénavant, il va falloir aller le chercher très loin. Ces aspects et bien d'autres ont été pris en charge par le ministre. D'où la récente création de l'Agence Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (ANDPA) ayant siège à Tarf. Son DG a été installé depuis quelques jours. Il doit prendre en charge, prochainement, en toute priorité les zones corallifères de Tarf-Skikda-Jijel. Pour l'heure, l'on attend la décision portant sur le prix du gasoil qualifié d'exorbitant par les pêcheurs et les aquaculteurs. Il est également question de programme ministériel comportant un grand nombre de projets et actions. Le renforcement des capacités du Centre National de Recherche et Développement de la Pêche et de l'aquaculture figure en bonne position. S'ajoute l'élaboration de la stratégie et le programme opérationnel de recherche du secteur pour 2020. Rien ne dit que M. Ferroukhi poursuivra les différents axes mis en place par ses prédécesseurs.

A. Djabali

VIANDE BLANCHE

Volaille

Poursuite des opérations de déstockages

La Présidente-directrice générale (P-dg) de la société avicole, Djenaoui Chekour Lamia, a assuré avant-hier la poursuite des opérations de déstockages de la volaille au niveau des Offices de régulation concernés sur le territoire national. Ces opérations permettront, ajoute-t-elle, aux différents intervenants dans la chaîne de production et de distribution de procéder à la vente directe au consommateur au prix de 250 DA/kg, ce qui va préserver le pouvoir d'achat. Les prix des viandes blanches ont connu dernièrement une flambée ayant atteint 410 DA /kg ou plus dans certaines régions. A ce propos, Mme Djenaoui Chekour a déclaré à la presse, lors de sa intervention à l'occasion du déstockage de quantités de viande blanche congelée au niveau des stocks de la société avicole à Cheraga (Alger), que le marché national sera approvisionné en quantités considérables de ces viandes afin de stabiliser les prix et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Ainsi, elle a précisé que les quantités déstockées, dimanche passé, seront remplacées directement par de nouvelles, ajoutant que l'activité de la société avicole (relevant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural) ne se limite pas à la vente de la volaille congelée mais elle commercialise les produits dérivés de la volaille (viandes transformées, sauces, etc.). Pour sa part, la cheffe du département commercial et de commercialisation à l'Office national des aliments de bétail (ONAB), Hassina Ghabri, a indiqué que l'Office avait consacré 69 points de vente de volaille à travers le territoire national au prix de 250 DA/kg. Outre les points de vente direct, l'ONAB compte également des points de vente mobile dans les wilayas du Sud notamment à Adrar, Illizi et El Menia. A cet effet, elle a rappelé que l'ONAB avait pris des mesures anticipatoires avant l'apparition de Covid-19 au profit des consommateurs et des aviculteurs. Il s'agit principalement, selon elle, de la signature de deux conventions avec l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) et l'ONAB. Et ce, dans le but de résorber le surplus de production avicole à travers son rachat par les aviculteurs et son stockage. Pour ce qui est de la deuxième convention, elle a pour objectif l'accompagnement des aviculteurs par des vétérinaires relevant de l'ONAB pour assurer une production de qualité. Par ailleurs, le P-dg de l'ONAB, Mohamed Batraoui avait affirmé que l'Office avait procédé à la commercialisation de près de 29.000 quintaux de viandes blanches durant le mois de Ramadhan à un prix ne dépassant pas 250 DA/KG. L'ONAB a constitué un stock suffisant en viandes blanches estimé à près de 44.000 quintaux, dont des quantités seront mises sur le marché graduellement afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

Manel Z.

Douanes

Entrée en service du nouveau système d'information en 2022

Le Directeur général des douanes, Noureddine Khaldi a annoncé, avant-hier à Alger, l'entrée en service d'un nouveau système informatique à l'horizon de 2022, afin de promouvoir la gestion des douanes. Ce nouveau système est conçu dans le cadre d'une coopération algéro-coréenne, précise le DG des Douanes en ajoutant que sa mise en œuvre constitue «un des éléments sur lesquels nous misons pour promouvoir la gestion douanière et accroître son efficacité». Lors de son exposé devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, le DG des Douanes a souligné qu'il est de mise d'accompagner son lancement par des textes juridiques afin de protéger l'économie nationale et d'améliorer le statut social du douanier en vue d'atteindre les objectifs escomptés. Dans le même sillage, M. Khaldi a indiqué que les niveaux des salaires faisaient partie des facteurs ayant été à l'origine de l'apparition de la corruption au sein de ce corps, soulignant la nécessité d'éviter les jugements hâtifs et accusations de corruption à l'encontre du corps des

Douanes qui compte des compétences intègres et nationalistes. Selon lui, les Douanes algériennes souffrent également de problèmes d'équipement et de manque de moyens par rapport à l'ampleur de leurs responsabilités. A ce propos, il a souligné que le corps a fait l'objet, ces dernières années, d'une «marginalisation systémique et d'une restriction des prérogatives pour des raisons inconnues», rappelant les répercussions de telles décisions, dont l'aggravation des phénomènes de transfert illégitime de capitaux et de devises. A cette occasion, les membres de la commission ont mis en avant la nécessité d'accorder plus d'importance à l'élément humain, à travers la formation, la mise à disposition de moyens humains, la révision des statuts, l'actualisation de l'échelle des salaires et l'octroi d'avantages financiers afin de parer à toutes tentatives de corruption. Ils ont également appelé à la nécessité d'améliorer les procédures relatives à la lutte contre les phénomènes de surfacturation, d'évasion et de fraude fiscales et d'améliorer le contrôle de marchandises contrefaites. Concernant les recettes douanières de l'exercice 2017, les chiffres présentés par le DG montrent que l'ad-

ministration des Douanes a procédé au recouvrement de 1.005,81 mds DA, soit une hausse de 1,5 % par rapport à l'exercice 2016. Près de 85% de ces recettes constituées de droits douaniers d'un montant de 364,57 mds DA et de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) d'un montant s'élevant à 594,81 mds de DA, sont affectées au budget de l'Etat. Le taux de réalisation des recettes douanières de l'année 2017 par rapport aux prévisions de la loi de Finances 2017, est estimé à 105,5% pour les droits douaniers et à 90,90% pour la TVA. S'agissant du premier trimestre 2020, les recettes douanières du pays se sont établies à 270,35 milliards (mds), contre 267,33 mds de dinars durant la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une légère hausse de 1,13%. Selon les données statistiques de la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD), les recouvrements effectués par les Douanes, durant le 1^{er} trimestre de l'année en cours, ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 227,62 mds de dinars, contre 229,17 mds de dinars à la même période 2019, enregistrant une légère baisse de 0,68%.

Manel Z.

INFOS EXPRESS

Relizane

Le CNDH appelle à accorder plus d'intérêt à la catégorie des personnes âgées

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé dimanche, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées à accorder davantage d'intérêt à cette catégorie, à travers notamment le durcissement des mesures de prévention et le renforcement de la prise en charge sanitaire, sociale et psychologique. La célébration de cette journée intervient cette année «dans une conjoncture difficile dans le monde, du fait du Coronavirus, accentuant, ainsi, les souffrances et le mal-être de la catégorie des personnes âgées, la plus touchée par la pandémie», a indiqué un communiqué du CNDH. A cette occasion, le CNDH a préconisé le renforcement des mécanismes de prévention de la maltraitance, à travers la diversification des canaux de sensibilisation, l'encouragement de la médiation familiale, l'octroi d'une aide au profit des descendants pour la prise en charge de leurs ascendants, en sus du renforcement des canaux du dialogue intergénérationnel, à travers l'organisation de visites régulières menées par des enfants et des jeunes dans les Foyers pour personnes âgées (FPA). Le CNDH a, enfin, appelé au durcissement des sanctions concernant la violence faite aux personnes âgées, à la création d'un service de gériatrie au niveau de chaque wilaya et à la réactivation de toutes les dispositions prévues par la Loi n° 10-12 du 29 décembre 2010, relative à la protection des personnes âgées et à l'amélioration de leurs conditions au sein des familles ou en dehors des familles.

Agence

Activité de la Sûreté de wilaya Trafic d'alcool et de drogue à Annaba



Uniquement pour la période du 24 avril au 23 mai 2020, un nombre de 5.196 personnes ont été interpellées par les services de police pour non-respect au confinement ou pour d'autres délits. 479 véhicules et 442 motocyclettes ont été mis en fourrière pour non-respect aux consignes du confinement. Selon les informations policières 1.432 interventions ont été exécutées le mois de mai seulement qui ont permis l'arrestation de 166 personnes pour délit de port d'armes blanches, 301 autres individus recherchés et 482 personnes

Le dernier rapport des services de police de la Sûreté de wilaya de Annaba, pour la période du 24 avril au 4 juin 2020, fait état de nombreuses opérations sécuritaires et d'interpellations d'individus délictueux. Le rapport transmis au Bureau de La Nouvelle République révèle que 7.304 personnes ont été impliquées dans divers délits punis par la justice.

pour trafic de drogue possession et vente de psychotropes. D'autres interventions policières ont eu lieu dans les cités 900 Logts, 1er Novembre et Bouzoura qui se sont soldées par la mise hors d'état de nuire de 12 bandits qui sévissaient dans ces régions extra-muros de la ville de

Annaba. En outre, une bande de malfaiteurs composée de 5 membres qui activent dans le trafic d'alcool. La police a donc saisi un nombre de 1.416 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques prêtes à être vendues, nous a-t-on informé.

Oki Faouzi

Emigration clandestine : démantèlement d'un réseau de passeurs clandestins à Chlef



Les éléments de la Sûreté de daïra d'Ain Mrane (45 km au nord-ouest de Chlef) ont démantelé un réseau national spécialisé dans l'organisation d'opérations d'émigration clandestine, avec l'arrestation de six personnes, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Cellule de communication et d'information de la Sûreté de wilaya. (Photo > D. R.)

Médéa : plusieurs hectares de récolte perdus dans des incendies en 48 heures



Une série de feux de récoltes a été enregistrée durant les dernières quarante-huit heures à travers différentes communes de la wilaya de Médéa, causant la perte de plusieurs hectares de culture céréalière, d'arbres fruitiers, de ruches d'abeilles, et la destruction de parcelles de couvert végétal, a-t-on appris dimanche auprès de la Protection civile. (Photo > D. R.)

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
OFFICE DE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE TIPASA

Département Développement de la Promotion Immobilière et Foncière

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES N° 0014-20

Conformément aux dispositions des articles 65, 76 et 79 ainsi que du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipasa, adresse, CITE ADMINISTRATIVE AUI Wilaya de Tipasa,

Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N° 0060/2019, déclaré paru dans le quotidien national «ANEP» du 23/10/2019 et le quotidien national La Nouvelle République du 24/10/2019, relatif à l'étude et suivi des 100 Logements Promoteurs à DZARRA wilaya d'Alger

Qu'après évaluation des offres en date du 16/01/2020 le marché est attribué provisoirement à :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	NOTE OBTENUE (sur 100 maximum)	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT DE L'OFFRE CORREGUE	DELAIS PROPOSES ETUDE	CRITERES DE CHOIX
01	CONTRACTANT Groupement entre Bureau d'Etude SCI ArchiConsult (SARL TAOUOUGI SPA BEHA. NIE: 512890000551649	89,46	31 333 200,00 DA/TTC	31 333 200,00 DA ZFDC	08 MOIS	Meilleure offre

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Tipasa adresse-cité administrative AUI au plus tard dans les 03 jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tipasa est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doivent être introduits dans un délai de dix (10) jours à compter de la première réunion du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

La Nouvelle République / 16/6/20 / ANEP 2016009739

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية عين الدفلى
دائرة حمام ريغة
بلدية عين التركي

إعلان

بناء على القرار الولائي رقم: 89 المؤرخ في 2020/02/12 والمتضمن فتح تحقيق عمومي حول مشروع إستغلال محجرة مقلع لمكمن الكلس لقائدة المؤسسة ذ ش و ذ م م "مجرة سيدي عبد الرحمان" EURL CARRIER SIDI ABDERAHMANE الواقعة بالمكان المسمى عين الرمانة بلدية عين التركي. ينهي رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين التركي إلى كافة مواطني البلدية أنه سيوضع تحت تصرفهم سجل لإبداء ملاحظاتهم حول المشروع المذكور أعلاه أثناء أوقات العمل المعمول بها في الإدارة العمومية من الساعة الثامنة (08:00) صباحا إلى غاية الرابعة والنصف (16:30) مساء ما عدا أيام الجمعة والسبت والعطل القانونية في مدة لا تتجاوز خمسة عشر (15) يوما وهذا ابتداء من 2020/02/16 إلى غاية 2020/03/01.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
دائرة صدوق
بلدية أمالو
مكتب التنظيم
الرقم: 0602/ع.ج.ل.ع. 2020.

نموذج إشهاري
تجديد جمعية محلية

طبقا لأحكام القانون رقم: 06/12 المؤرخ في 12 يناير 2012م المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه و بناء على محضر الجمعية المنعقدة بتاريخ 10 جوان 2020 المتعلق بتجديد مدة الجمعية، تم هذا اليوم 11 جوان 2020 تسليم هذا النموذج الإشهاري لأعضاء المكتب التنفيذية للقيام بالإجراءات بشكليات الإشهار على نفقة الجمعية، في جريدة يومية إعلامية واحدة على الأقل و ذات توزيع وطني. وفقا لأحكام المادة 08 من القانون 06/12 للجمعية المسماة: الجمعية الإجتماعية عقلاء- قرية اغيل نتالة- أمالو المعتمدة بتاريخ: 2017/10/25 تحت رقم: 2015/09. اسم ولقب الرئيس: مختار عزوقن. اسم ولقب الأمين العام: مورا إزاوون. اسم ولقب أمين المال: حنفي أيت حبيب. المقر: بقرية اغيل نتالة 06034 - بلدية أمالو - دائرة صدوق - ولاية بجاية.

La République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'ELI
La Direction de l'Organisation et des Affaires Publiques

Décret N°018 du 16/06/2020
L'ouverture d'une enquête publique est fixée d'urgence pour un projet d'exploitation de « EL ARACH » au sein nommé « EL ARACH » dans la commune d'ELI au profit de l'entreprise « SARL TRANSSAROU GENE CIVIL » pour une période de 15 jours à compter de la publication de la présente décision.

Sur proposition du directeur de l'organisation et des affaires publiques

DECIDE

ART 1
Une enquête publique est ouverte dans la commune d'ELI pour l'étude environnementale du projet d'exploitation de « EL ARACH » au sein nommé « EL ARACH » dans la commune d'ELI au profit de l'entreprise « SARL TRANSSAROU GENE CIVIL » pour une période de 15 jours à compter de la publication de la présente décision.

ART 2
A cet effet M/ BEN RAMDAN AHMED en sa qualité de commissaire enquêteur dans la commune d'ELI est chargé de faire assister cette décision au siège de la commune et au site de l'entreprise mentionnée.

ART 3
Le commissaire enquêteur à cet effet doit ouvrir un registre indexé et numéroté pour prendre des observations des citoyens et des institutions publiques et privées sur ce projet en fonction de la période et du lieu de sa réception au siège de la commune pendant les heures de travail.

La République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'ELI
Direction de l'Environnement

Décret N° 018 du 16/06/2020
L'ouverture d'une enquête publique est fixée d'urgence pour un projet d'exploitation de « EL ARACH » au sein nommé « EL ARACH » dans la commune d'ELI au profit de l'entreprise « SARL TRANSSAROU GENE CIVIL » pour une période de 15 jours à compter de la publication de la présente décision.

Sur proposition du directeur de l'environnement

DECIDE

ART 1
Ouverture d'une enquête publique dans la commune d'ELI pour étudier l'impact sur l'environnement du projet de la station Aquatis à l'emplacement nommé « TINE AMELLAL AKABREN » dans la commune d'ELI au profit de l'entreprise « SARL TRANSSAROU GENE CIVIL » pour une période de 15 jours à compter de la date de publication de la décision.

ART 2
M/ DAOUED AHMED en sa qualité d'inspecteur responsable de la commune d'ELI est chargé d'accomplir cette décision au siège de la commune et au site de l'entreprise mentionnée.

ART 3
Le commissaire enquêteur à cet effet doit ouvrir un registre indexé et numéroté pour prendre des observations des citoyens et des institutions publiques et privées sur ce projet en fonction de la période et du lieu de sa réception au siège de la commune pendant les heures de travail.

société

Face aux ordinateurs et aux e-mails

L'écriture manuelle serait-elle en voie de disparition ?

Tout le monde a remarqué qu'il y a moins de facteurs et quand il y en a un, c'est pour distribuer le menu courrier tant les personnes désireuses de parler aux leurs se trouvant au loin ne se servent plus de papiers sous enveloppes. Plus de lettres envoyées pour la bonne année et plus de cartes postales distribuées.

A l'ère de l'écriture

Écrire est un art qui n'est pas donné à tout le monde. Il exige des qualités : savoir former les lettres, être rigoureux dans la construction des phrases, avoir le sens de l'enchaînement des idées, dire beaucoup en peu de mots, posséder un niveau moyen pour trouver les formules et les mots justes pour se mettre en valeur par rapport au destinataire. Depuis que les hommes ont commencé à écrire, aucun n'a réussi toutes ces qualités. La majorité n'en possède aucune si bien que lorsqu'arrive le moment d'écrire pour l'un d'entre eux, c'est le calvaire et un vrai.

Quand il s'agit d'adresser une lettre à un parent, les plus méticuleux mettent plus d'une semaine pour que la lettre ait une forme correcte. Beaucoup passent par un écrivain public. D'autres pensent beaucoup mais ne trouvent rien à dire et quand ils sont beaucoup de choses à dire, ils ne trouvent pas les mots qu'il faut pour les exprimer. C'est à ce sujet qu'un auteur célèbre a dit : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément ». Ceux qui n'arrivent à s'exprimer, ont un problème de conception. Ainsi, que de lettres très mal écrites ont fait rire leurs destinataires. Le côté de la forme est bien plus important que celui du fond. Mais une belle écriture ne suffit pas pour avoir un bon message, la formation des lettres de l'alphabet fait partie des connaissances comme le fait de savoir écrire sans faute chaque mot que l'on écrit. Dans l'ancien temps, avant l'invention de l'ordinateur, ceux que l'on chargeait ou qui se chargeaient eux-mêmes d'écrire une demande d'emploi, une lettre amicale, un télégramme ou tout autre texte, s'appliquaient en écriture ou à faire de belles phrases. Généralement, on réussit quand on fait l'effort de s'améliorer. On forme de belles lettres de l'alphabet en arabe et en français, en minuscules ou en majuscules. Les anciens écrivaient d'abord au porte-plume que l'on trempait dans l'encrier contenant l'encre de Chine ou toute autre variété d'encre. En arabe, on obtient différents caractères d'écriture dont les meilleurs relevaient de l'esthétique. La calligraphie est un art, au sens plein du terme,



→ Les gens n'ont plus besoin d'écrire, l'ordinateur est là, omniprésent partout, pour toutes sortes de messages à adresser en vue de communiquer

l'art de composer un texte à l'encre de Chine, avec les pleins et les déliés qui le rendent beau à voir n'est pas à la portée de tous.

Pour écrire à l'encre de Chine, il faut tenir habilement la plume. Il semble impossible d'obtenir les mêmes résultats avec un stylo à bille d'aujourd'hui, en calligraphie. La plume s'impose et pas n'importe laquelle. L'écriture est porteuse d'indications précieuses sur l'état d'esprit et les qualités morales de l'auteur. Les graphologues sont là pour en apporter les preuves concrètes. Toutes les lettres qu'ils lisent leur apportent des informations sur le caractère de chaque personne qui a écrit. Ils vous diront par exemple, celui là est d'un caractère nerveux, celui-ci se remarque par la manière de former chaque signe d'écriture. Ils passent à un autre auteur de message écrit qu'ils trouvent calme, capable de concentration, et il en va de même de chaque écrit anonyme que des chercheurs ont analysé et qui confirment le jugement du graphologue. La graphologie infaillible en tant que science, a prouvé que l'écriture est largement représentative de l'état d'esprit de chacun. Mais, il y a un autre moyen efficace d'écrire sans faire de fautes. Cela commence à la première année où après une leçon de lecture, on demande à l'enfant d'écrire un mot lu. Le mot est reproduit

sur l'ardoise et on demande à tout le monde de lever l'ardoise. Au début il y a peut être des erreurs, mais au bout d'un certain temps, l'enfant a appris à mémoriser les mots lus. Ce procédé appelé « procédé Lamartinière » valable pour toutes les langues qu'on enseigne est doublement efficace ; il développe la mémoire en installant un climat d'émulation ou de compétition en classe, il conduit au progrès, les enfants font tout pour être les meilleurs. C'est ce qu'on appelle la dictée, exercice de synthèse qui pousse l'enfant à être de plus en plus vigilant en ce qui concerne l'orthographe d'usage ou grammatical.

Plus l'enfant grandit, plus on lui demande : d'abord des mots en 1ère année, des phrases en 3ème année, des phrases complexes en 5ème année, des textes au CEM. S'il y a un réel suivi pédagogique, il y a sûrement progrès sur le plan de l'écriture, du respect des règles d'orthographe. La dictée pour ceux qui en ont fait l'expérience est irremplaçable, à condition qu'elle soit perçue comme exercice de synthèse pour l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire.

A l'ère de l'ordinateur et de l'internet

La plupart des enfants ne travaillent plus. Chacun a un portable sophistiqué pour être connecté en permanence et par écou-

teurs interposés. Il écoute la musique, suit de près les messages des autres. Il en envoie et de minables aux autres, ses semblables. Il n'écoute pas les adultes éducateurs, car il est dans un autre monde bien plus intéressant pour lui et pour tous les jeunes branchés. Ce qu'ils écoutent, ce n'est pas les reportages instructifs, mais plutôt les clubs de rencontres avec tous les risques que cela présente.

Il m'a été donné, grâce à un jeune, d'écouter et de voir des images d'un reportage sur la Méditerranée, quel régal pour les enfants qui le suivaient avec attention ! Mais la jeunesse d'aujourd'hui est branchée sur des sites dangereux pour leur santé morale. Il y a toutes les tentations malsaines dans l'internet. Allez demander à ces jeunes de bien suivre la dictée pour améliorer leur orthographe d'usage ou grammatical. On vous prendrait pour des déconnectés, des attardés mentaux ou des arriérés. Pendant le cours de mathématique, de physique, de sciences, ils sont connectés et en permanence. Il n'y a pas de limitation.

A l'examen, ils s'assoient à côté des bons élèves pour se faire souffler quelques bonnes réponses, il y a de fortes chances pour que les médiocres réussissent par la tricherie. Ce qui a toujours fait la différence entre les individus lettrés et illettrés, c'est la manière de former les signes d'écriture. Les intellectuels ont chacun une façon d'écrire originale et un texte écrit avec soin par l'un d'entre eux, est clair, propre, élégant, c'est une œuvre d'art. Quant aux écritures illisibles parce que les caractères d'écritures difficiles à déchiffrer créent la confusion, c'est d'une lecture fastidieuse. On peut terminer en affirmant que chaque individu a son écriture, comme il a ses idées, ses pensées, sa manière de percevoir le monde, son caractère confirmant par là que la vie est faite de différences. Mais, depuis l'avènement de l'ordinateur, l'écriture est devenue uniforme, sauf à l'examen où chaque candidat est obligé d'écrire de sa propre main et quels dommages.

Boumediene Abed

Les intellectuels ont chacun une façon d'écrire originale et un texte écrit avec soin par l'un d'entre eux, est clair, propre, élégant, c'est une œuvre d'art. Quant aux écritures illisibles parce que les caractères d'écritures difficiles à déchiffrer créent la confusion, c'est d'une lecture fastidieuse

Boumerdès

La tension monte à Bordj-Menaïel

Il faut faire le procès de l'administration algérienne et de cette entreprise EGZIB qui a été archaïque, bureaucratique et parasitaire qui outrepassa la loi, qui la viole et qui se passe de l'autorité de la hiérarchie : les propriétaires de terrains sont des citoyens honorables qui payent le plus normalement les impôts, les redevances et taxes assujettis aux taxes foncières : l'ancien Chef du gouvernement et le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales avaient adressé des instructions aux présidents des APC d'interdire la location ou la vente de biens de l'Etat au dinar symbolique, et cela en date du 31 janvier 2018, car la mafia politico-financière a tout acheté au dinar symbolique. Aussi, il ne faut pas oublier qu'en date du 21 mai 2003, le séisme a endommagé pas mal de bâtisses, certaines ont été rasées et certains ont été endeuillés par des pertes en vies humaines, ils ont été abandonnés à leurs tristes sorts et de là en 2004-2005, ils s'organisent pour venir réclamer de l'argent, des sommes colossales. Qu'est-ce qu'un titre de propriété et quel est sa définition ? Le titre de propriété ou l'acte notarié authentique dont la définition du titre de propriété : c'est un document rédigé et signé par un notaire qui a pour finalité de prouver la propriété d'un bien détenu par un individu. Une fois rédigé, l'acte est obligatoirement publié au service de la publicité foncière et quel que soit le mode d'acquisition (achat, vente, donation ou succession), à travers un nombre de mentions obligatoires dans la rédaction, car le titre a pour but d'identifier avec plus de précision possible le bien et les droits concernés. C'est un acte opposable à tous : rédigé et publié et personne ne peut contester le droit de propriété de l'entité désignée en tant que propriétaire. Pour un acte notarié, la définition la plus évidente est qu'il s'agit d'un acte authentique rédigé et certifié par un notaire puis signé en sa présence. On peut y voir un instrument juridique qui a pour but de sécuriser l'accord passé entre les deux parties : l'acte notarié est un document à caractère officiel dont la valeur est garantie par le notaire en tant qu'officier public, ses applications sont nombreuses, l'acte de propriété constitue par ailleurs une sécurité juridique pour les deux parties, la validation de l'acte par un notaire

La tension monte entre les propriétaires de terrains de la ville de Bordj-Menaïel et la wilaya de Boumerdès où rien n'a été fait. En effet, l'EGZIB n'a rien réalisé comme travaux, à savoir l'alimentation en énergie électrique, en assainissement, en branchement en eau potable. Ils ont été abandonnés depuis 1989, pour revenir en 2004 réclamer de l'argent comme quote-part, alors qu'ils sont des propriétaires de parcelles de terrain payées à la sueur de leurs fronts.

lui donne la même valeur qu'une décision judiciaire. L'Etat algérien doit faire respecter les lois qu'il a lui-même édictées et cela quelles qu'en soient les conséquences. Seul l'Etat doit dicter des décisions aussi difficiles soient-elles à prendre. Il doit faire preuve d'autorité afin que les lois soient justement respectées. Il doit avoir toute la latitude à intervenir au bon moment. Qu'ils opposent ou divisent des peuples, des entreprises, des groupes sociaux, de quelque nature que ce soit, les conflits naissent presque toujours de l'incompréhension, de la méfiance, de l'incapacité à se mettre à la place des autres, au non-respect des lois, à l'excès de zèle, à certains dépassements de part et d'autre. Dans notre beau pays, il faut le dire sans risque de nous tromper que le fait que chacun «fasse ce qu'il veut», ou encore pousse la charrue comme bon lui semble, pour en fin de compte déboucher sur les lois de la jungle, lorsque ces ingrédients sont réunis, il suffit d'une initiative maladroite, même si elle est bien intentionnée, d'un incident fortuit, voire d'un mot imprudent pour qu'un feu prenne sur lequel il y a toujours bien sûr de bonnes âmes, pour souffler. Nous savons tous que personne n'est au-dessus de la loi, aussi chacun de nous a des droits et des devoirs envers la société, le citoyen se doit de respecter les lois, le policier ou le gendarme ne doit en aucun cas outrepasser ses prérogatives. Mais au fait, de quelles lois parlons-nous dans notre beau pays l'Algérie ? C'est incroyable, mais aussi vrai pour dire que l'époque où nous vivons est très dangereuse, la peur prend le dessus sur le citoyen étant donné que per-

sonne ne respecte personne et où tout marche de travers. L'insécurité et les dépassements sont monnaie courante, c'est vraiment intolérable, voire inadmissible ce pourrissement et ce laisser-aller qui prévaut de nos jours dans chacune de nos villes. L'importante croissance des lois de la République comme phénomène social, culturel et économique s'impose à tous les citoyens, à tous les dirigeants et responsables politiques, à tous les commis de l'Etat, aux services d'ordre censés appliquer les lois. Les lois ont été érigées pour faire en sorte de moraliser l'être humain, pour son épanouissement, pour sa protection pour vivre une vie descendante, et à restituer les droits légitimes pour tout un chacun, car en respectant les lois et en les appliquant convenablement, on peut contribuer à l'accomplissement des devoirs de l'homme à la qualité de la vie. Malheureusement, ce n'est pas le cas dans notre pays où l'injustice, la hogra, le favoritisme et la corruption sont de nos jours maîtres des lieux.

Dans un passé récent, le défunt billetiste Bousad Abdiche, journaliste au quotidien El Moudjahid avait dit que le tricot fait à la main est une entreprise qui demande du temps, de la patience et aussi de la précision, car il suffit qu'une maille lâche, qu'apparaît un petit trou de la grosseur d'une tête d'épingle et qui grandit ensuite tellement vite qu'on finit par y passer le doigt, puis la main. Il en est de même pour n'importe quelle entreprise de n'importe quelle dimension, aussi petite soit-elle dans la conception, et c'est tout de suite un flot ininterrompu, et puis l'inondation. (Billet du 16 décembre 1985). C'est exactement ce qui se passe actuellement dans notre pays où certes la peur d'avant a disparu, mais cela rien n'empêche qu'un autre fléau s'offre à nous, celui de la hogra, des dépassements, des bévues policières, de la bureaucratie, du favoritisme. Il est vrai que les Algériens ont réussi à faire de ce beau pays, qui est notre mère-patrie, un enfer invivable, et c'est affirmatif. Valons-nous vraiment quelque chose ou sommes-nous véritablement des Algériens qui ne valent rien ? Alors pourquoi durant le temps du parti unique, beaucoup d'injustices s'étaient déclarées, et c'est incompréhensibles, cette façon de raisonner puisque vous avez beau saisir les autorités locales, les responsables du gouvernement, ministère de l'Intérieur, ministère des Moudjahidine, les directions des services de sécurité, soyez-en sûr que personne ne vous répondra, vous avez beau crier à qui veut bien l'entendre que vous êtes sujet à une injustice, vos doléances resteront lettres mortes. Il y a des imperfections dans nos lois, ou serait-ce des excès de zèle de certains agents de l'ordre censés protéger le citoyen qui sont à l'origine des dépassements ? Ce sont donc les personnages qui ne sont pas à la hauteur des institutions étatiques qu'il convient impérativement de changer si on veut mettre fin à l'injustice qui empoisonnent la vie du citoyen. A qui faut-il s'adresser lorsque vous êtes agressé par les représentants de la loi ? Que fait-on lorsqu'on est sujet à des dépassements et que personne ne daigne vous écouter, là on peut dire que l'Etat est absent, car sa responsabilité comme institution de sauvegarde est également engagée. C'est à l'Etat, par le biais de son responsable, que s'implique le droit d'assurer la sécurité des biens et des personnes. C'est à l'Etat de faire respecter les lois et d'accorder les droits à chaque individu, et pour cela, il faudrait que du sommet à la base, le responsable à chaque niveau, qu'il soit dans la police, dans la gendarmerie, dans la justice, dans n'importe quels secteurs étatiques, dans les douanes, dans les collectivités locales, chacun doit assumer convenablement sa mission. Les agents de l'ordre sont tenus par le respect de la loi, ils

sont les premiers à qui incombe le respect de la loi et la préservation de la dignité des citoyens. Le principal rôle des agents de l'ordre est d'assurer la sécurité des personnes et des biens. De là, ils sont chargés du maintien de l'ordre régi par la République démocratique et populaire partout où le besoin se fait sentir. Lorsque le policier ou le gendarme applique convenablement dans le strict respect de la loi et sans excès de zèle un quelconque abus d'autorité, son travail sans toucher à la dignité du citoyen, tout ira bien, et lorsque les premiers responsables, quelle que soit l'administration, feront attentivement leur boulot avec assiduité et respect, il est tout à fait certain que tout marchera sur des roulettes. Aussi, combien de fois n'avons nous pas entendu des citoyens se plaindre : «J'ai écrit au wali pour demander une audience, et à ce jour, il n'a pas daigné me répondre. J'ai saisi le maire, j'ai transmis mon problème au Chef du gouvernement, mais depuis presque une année, je n'ai reçu aucune réponse».

La bureaucratie, voilà le mal où il réside, et faire ce constat ne saurait dispenser les responsables à tous les niveaux de ne pas faire comme il se doit leur tâche pour laquelle ils sont payés, car effectivement, le grand mal est là, et pour cela, il suffit de se rendre dans n'importe quelle administration telle que l'APC, la daïra, le commissariat, la Brigade de gendarmerie, les institutions étatiques pour se rendre compte du mauvais accueil glacial qui vous est réservé. Il est tout à fait certain que beaucoup d'entre nous souffrent actuellement de cette passivité de l'Etat, le laisser-aller qui s'exprime en angoisse devant l'incertitude, la faiblesse du danger devant l'insécurité qui prend des proportions énormes, d'où la situation de naufrage.

Alors comment expliquer aux responsables que de l'injustice vient la hogra, la violence, le non-respect des lois ? Pourquoi un tel constat amer qui n'honore en aucun cas les responsables à quel que niveau, que ce soit de nos institutions étatiques ? Alors des questions s'imposent d'elles-mêmes : qui faut-il blâmer ? L'institution algérienne ou ceux qui ont été désignés pour la diriger, la réponse est claire et nette : les institutions sont indemnes de toutes critiques, ce sont les hommes censés la servir qui, toute honte bue, n'assument pas convenablement leurs tâches, leurs devoirs et les droits dans un ensemble de relations déterminées qui éliminent toute confusion, tout conflit ou tout échappatoire pour la promotion de l'intérêt commun. Chacun doit assumer ses responsabilités et prendre des décisions dans l'intérêt de tout un chacun, il doit combattre le laisser-aller, le laxisme et le gaspillage. La responsabilité doit et ne peut s'exercer qu'en toute clarté. Chez nous, il est très difficile de prouver que vous avez raison, car en cas d'excès de zèle, il trouvera toujours quelque chose pour se justifier, car au nom de leurs lois, tout est permis. L'abus d'autorité est synonyme d'excès, d'exagération à outrepasser certains droits. Plus largement, l'abus d'autorité dans un sens proche de l'abus de pouvoir est une contrainte morale exercée sur quelqu'un par une personne qui se sert de son autorité de fait ou de droit. L'abus d'autorité est l'acte d'un fonctionnaire ou d'une personne dépositaire de l'autorité publique qui outrepassa son autorité.

L'Etat de droit reviendra lorsqu'on aura éliminé ces contraintes, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Justice, M. Zeghmati, le ministre de l'Industrie, M. Ferhat Ait Ali et le wali de Boumerdès, M. Yahia Yahiaten doivent remettre les pendules à l'heure en annulant le décret exécutif n° 84-55 du 3 mars 1984 concernant les zones industrielles, un décret qui ne s'applique en aucun cas aux zones d'activités dans le Journal officiel.

Kouider Djouab

Tramway de Constantine

Lancement des essais en prévision de la reprise des activités

Les essais techniques du tramway de Constantine, à l'arrêt depuis trois mois dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19, ont été lancés dimanche en prévision de la reprise des activités, a-t-on appris auprès de la chargée de communication des services locaux de la Société d'exploitation des tramways (SE-TRAM). Ces essais techniques qui devront se poursuivre lundi s'inscrivent dans le cadre des démarches visant à s'assurer de la fiabilité de la totalité du tronçon de ce moyen urbain de transport avant l'annonce de la reprise officielle des activités, a précisé à l'APS, Mme Ibtissem Ghimouz. Aussi, dans le cadre d'un plan «spécial» établi par les services de cette société, en prévision de la reprise des activités, plus de 2.000 affiches de sensibilisation et d'information sur les mesures de prévention contre le nouveau virus Covid-19, ont été installées à l'intérieur du tramway de Constantine et à travers ses stations, ont relevé les mêmes services, détaillant que ces affiches sensibilisent les citoyens et oeuvrent à contribuer à freiner la contamination. Les mesures de prévention contre cette pandémie portent également sur le traçage du sol à travers toutes les stations et à l'in-

térieur des cabines du tramway pour respecter la distanciation physique a-t-on encore noté relevant que le nombre de passagers par rame sera réduit et passera de 420 à 90 personnes. Il est prévu également, selon la même source, le lancement d'une vaste campagne de désinfection et d'hygiène de l'ensemble des rames, des kiosques de vente de tickets et des stations de ce moyen de transport urbain. Les services SETRAM ont également affirmé qu'une fois les activités du tramway reprises, des opérations quotidiennes de désinfection des rames à leur arrivée à chaque station ainsi qu'une désinfection totale en fin d'exploitation, dans le cadre de la lutte contre la propagation du même virus seront effectuées. Des équipes d'agents de communication seront mobilisés tout au long du circuit du tramway et à l'intérieur des rames, afin d'assurer l'orientation des usagers et la gestion du trafic, a-t-on encore indiqué soulignant que des messages sonores autour des méthodes préventives, notamment le port de masque, obligatoire pour tout usager du tramway et l'utilisation du gel hydroalcoolique accompagneront la reprise des activités.

R.R

Mots fléchés

Devenu opaque Appâts de rivière	Donner la pâte Tout à fait personnel	Canapés de repos Grand trouble	Unité sans dimension Outil carrier	Au pied du mont-saint-clair
Tourmenté Se montrerait brillant	Tel un mot qui a du sens	Fil du temps Vedettes des safaris	Bâton dans les roues	Lame des bas-fonds
Terre du Golfe de Gascogne	Sont pleines de sang Se trouver	Sort du cadre Mont philippin	Agrafée et épinglée	
Elle augmente le prix Enduit de plâtre	Ne pas manger le morceau	Au milieu de la nuit		
Organisme de recherches	Il est le seul à pouvoir en mettre (du)			

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

HORIZONTALEMENT

I.Ils font des sacs.II.Non reconnue.III.Quand il s'achève les jeux sont faits. Américains avant les colons.IV.Cité d'Abraham. Des jours meilleurs.V.Sans aspérités. Préoccupation personnelle.VI.Goberges. Un bout du royaume.VII.Filet de tennis. Ouvert à tous.VIII.Une femme douce.IX.Affirma son autorité. Roulement très bref.X.Réaliser de bout en bout.XI.Le nobélium. Précise l'époque. Ailleurs c'est oui, ici ça le renforce.XII.Coup de bombe. Exprime.

VERTICALEMENT

1.A l'oeil.2.De quoi rester sans réaction. Plat basque pimenté. 3.Pianiste ou actrice. Variété de fer.4.Chiffres romains. Homme de chambre. Branche dotée de nombreux rameaux.5.Mois de l'Assomption. Monnaie kirghize. Est vite épiluchée.6.Bouchés pour résister au feu. Celle du lion est la meilleure.7.Union économique. Il appartient à la couronne. Chanteur des cours.8.Périodes d'examens. Pilier de bibliothèque.

Mot mystère

- | | | |
|-------------|------------|-----------|
| ABATTOIR | ESCALOPE | RILLONS |
| ABATTRE | ETALIER | ROGNONS |
| ACCROCHER | FILET | ROTI |
| ALLONGE | FOIE | SALER |
| ANIMAL | GIGOT | SOURIS |
| BACON | GRAS | SUIF |
| BLANCHE | HABILLER | TABLIER |
| BROCHE | HAMPE | TALON |
| CARNEE | HIPPOPHAGE | TARTARE |
| CARRE | HURE | TETE |
| CASHER | MACREUSE | TOURNEDOS |
| CHARCUTIERE | MERLIN | TUER |
| CONFIT | NAVARIN | |
| COUTEAU | NERF | |
| ECHAUDER | PAUPIETTE | |
| EMINCER | PENDOIR | |
| ENTRECOTE | PISTOLET | |
| EPAULE | POUMONS | |
| EPIGRAMME | RILLETES | |

C	O	N	F	I	T	O	U	R	N	E	D	O	S	T	H
I	N	I	N	H	I	P	P	O	P	H	A	G	E	E	U
T	E	L	I	F	E	P	A	U	L	E	E	T	R	T	R
O	R	R	R	N	S	N	O	M	U	O	P	U	T	E	E
R	F	E	A	D	U	P	I	S	T	O	L	E	T	T	H
I	E	M	V	T	E	R	E	I	T	U	C	R	A	H	C
L	S	C	A	R	R	E	P	M	A	H	I	L	B	A	O
L	F	I	N	O	C	A	B	E	A	L	I	L	A	B	R
E	B	I	R	I	A	R	T	U	L	E	A	L	T	I	C
T	S	R	U	U	M	U	D	O	R	N	L	L	T	L	C
T	A	C	O	S	O	E	N	O	C	O	A	E	O	L	A
E	A	B	A	C	R	S	G	H	N	M	F	O	I	E	R
S	T	L	L	L	H	N	E	G	I	G	O	T	R	R	N
A	E	E	O	I	O	E	E	N	T	R	E	C	O	T	E
R	I	O	D	N	E	P	A	U	P	I	E	T	T	E	E
G	C	A	S	H	E	R	E	P	I	G	R	A	M	M	E

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Nous finissons toujours par avoir le visage de nos

Est-ce le mot :

A : Couleurs ? B : Expressions ? C : Vérités ?

(Proverbe Albert Camus)

Solutions du numéro 596

Mots fléchés

Horizontalement :

A - P - F - O - ALTRUISME - PRESSANT - IA - DECRIE - GAIE - GPL - MARC - MAO - BALISTE - BRUTE - SEP - OSE - MENU - SUTURE - CR - AERO - NEE.

Verticalement :

A - I - M - B - S - ALPAGA - ROUA - TR - ARBUSTE - PREDICATEUR - USEE - LE - RO - FISC - MI - ME - SARGASSE - N - OMNIPOTENCE - ETEL - EPURE.

Mots croisés

Horizontalement :

FEUILLET - APPROUVE - RIS - TIEN - SIR - TNT - BOLET - TE - ADOSSEE - GENIALES - US - DRU - C - E - MAI - PR - TRAINEAU - TAG - ECOT - EPEE - UNE.

Verticalement :

FAR - BAGUETTE - EPISODES - RAP - UPSILON - MAGE - IR - RESIDAI - E - LOT - TSARINE - LUIT - ELU - ECU - EVENTEE - PAON - TENTE - SCRUTE.

Le mot manquant

« Mon corps est un jardin, ma volonté est son jardinier »

(Proverbe William Shakespeare)

Mot mystère

FREIN

L'exil fécond



Par Kamel Bouchama (auteur)

Les faits relatés dans ce livre sont inspirés de la réalité vécue. Cependant, toute ressemblance avec des personnages réels, ayant existé ou existant toujours, n'est que pure coïncidence et ne relève point de la volonté de l'auteur. Mais, qui se sent morveux... se mouche !

L'auteur

C'est un langage qui exclut toute démagogie. Ceci dit, pourquoi voulez-vous que ceux qui militent pour une révolution systématique de leur environnement, ne peuvent bénéficier du crédit et du soutien de leurs semblables, parce que les «chefs en place» tiennent, comme par hasard, un même discours – qui, lui est démagogique – ou utilisent des méthodes semblables à celles prônées par les réformateurs, sans y croire, bien évidemment !!!

C'est alors que se termine pour moi ce voyage fantastique, un voyage pendant lequel j'ai eu le plaisir de me transporter dans le monde de l'irréel. Je me voyais du temps du roi Salomon – il n'est pas inutile de le répéter –, dialoguant avec des animaux, pour des raisons de justice et de bien-être.

La mouche que je me suis imaginé fort intéressante avec une intelligence hors du commun, m'a permis d'accéder à ce stade de l'enthousiasme et du bonheur à travers ce conte (imaginaire ??). Et, en l'espace d'un aller-retour, elle a fait que je puisse apprécier ce que veut dire le courage, celui de monter au créneau pour dénoncer des pratiques insensées, invraisemblables, et mettre en exergue les valeurs qui n'ont plus cours hélas dans notre monde des humains. Ainsi, je suis revenu à l'évidence en me désolidarisant de mon milieu fait de fourberie et de fausseté, à travers un tout petit animal qui a osé bousculer la confusion en essayant d'entreprendre une action de salubrité dans son propre univers. En fait, un animal qui veut «secouer le cocotier». Alors, j'ai imaginé tous

«La littérature ne saurait se séparer des systèmes idéologiques au sein desquels ou même contre lesquels elle se forme. Elle est engagée malgré elle. Qu'ils le veuillent ou non, les plus farouches partisans de l'art pour l'art expriment encore une vision particulière du monde et de la cité».

William Marx

ces dialogues avec la mouche et d'autres animaux pour étayer mon roman d'images évidentes, qui reflètent le bien-fondé d'une situation qui existe vraiment sur le terrain de la réalité, une situation qui nous contraint de crier très fort : «Basta !» car tout est à revoir, pour le salut du pays ! Tout doit changer pour la bonne santé et l'avenir de nos enfants..., le contenant et le contenu, en termes clairs : le système et les hommes. Sans cela, «jouez violons, sonnez crécelles», personne ne vous entendra, personne ne vous suivra, sauf les opportunistes calculateurs, bien sûr..., ceux qui ont toujours intérêt à ce qu'une faillite pareille se perpétue.

Oui, le système doit littéralement changer avant même de procéder au changement de ceux «d'en haut» car, ceux-là, ne comprennent pas le langage de ceux «d'en bas». Ils ne se rendent pas compte que le peuple ne peut plus supporter d'entendre crier urbi et orbi que notre pays est riche, que nous sommes solvables sur tous les plans, que nous n'avons plus de dettes, sinon une somme modique, au moment où de nombreux jeunes se jettent à l'aventure pour émigrer clandestinement dans des embarcations de fortune. Ces jeunes qui représentent les trois quarts de la population sont inquiets pour leur avenir. Un grand nombre d'entre eux, désespérant de leur pays, meurent en pleine mer au cours d'opérations suicidaires dans une poignante quête de vie meilleure n'importe où, pourvu que ce soit loin de chez eux.

Le peuple ne veut plus entendre ces discours insipides, qui n'ont aucune saveur – excusez la redondance –, qui sonnent faux et qui sentent l'hypocrisie, car il sait ce qu'il vaut à l'ombre d'un système pareil, un système érodé, qui ne plaît qu'aux responsables qui savent en profiter des effets de son laxisme. Le peuple sait, malgré tous les discours rassurants de ces derniers qui ne connaissent pas la réalité du pays, que chaque soir des poubelles sont visitées par des démunis qui se font de plus en plus nombreux...

Ce que je dis, présentement, n'est pas un appel à la désobéissance, loin s'en faut. Je ne fais pas dans le clientélisme et le marchandage sordide, je suis assez éduqué pour ne pas proposer de pareilles recettes. Je veux dire, tout simplement, qu'il y a toujours un espace de débat et d'enrichissement mutuel entre gens de bonne foi, ceux qui doivent aller vers la bonne émulation dans un esprit de total respect. Je veux dire que les choses doi-

vent changer dans notre pays. Elles doivent changer, non pas pour satisfaire des besoins de quelques mécontents ou insatisfaits invétérés que sont les pharisiens qui vivent à l'ombre du système, mais pour être à l'écoute des attentes d'une société qui espère beaucoup d'une sérieuse réforme qui permettra aux gens réfléchis de bâtir tout un nouveau monde. Aujourd'hui, si notre projet a échoué – je fais mon mea culpa – c'est parce nous l'avons empêché de réussir. Nos forces «obscurées» sur le terrain ont tout fait pour contrecarrer l'adoption de la voie saine engagée par le biais de plans remarquablement conçus, par des gens honnêtes.

Je termine alors mon roman par cette note optimiste : le retour d'exil de la mouche, est un exil que je qualifie de fécond, parce qu'elle retourne chez les siens pour s'investir davantage et œuvrer pour la réussite de cette jungle qui a été livrée à tant de «soustractions». C'est la meilleure solution, en tout cas, une solution durable, qu'elle pouvait envisager pour ce grand arpent du Bon Dieu.

Et, pour rester dans le domaine des rêves, je dis que l'on peut tout se permettre à travers l'écriture qui représente ce qu'il y a de plus beau et de plus positif dans la création littéraire. J'ai encore un autre propos, à ce sujet, cette fois-ci d'une écrivaine, qui affirme que «l'écriture a permis que des voix entrent dans le livre. Ce que je crois aujourd'hui, c'est que les écouter pour écrire un livre change d'emblée la qualité des voix, le cours des histoires».

Pour ma part, tout en vous demandant d'être indulgents envers moi pour avoir bavardé, disserté et extrapolé quelquefois, voire fantasmé souvent..., je n'ai fait qu'imaginer ces événements malheureux qui se succèdent au cours de notre vie et font que notre quotidien se complique de plus en plus au point de devenir pénible et invivable.

L'essentiel pour moi était de livrer le message à travers des animaux pour – dans la mesure du possible – ne gêner personne. L'essentiel pour moi était aussi, tout en n'oubliant pas la quintessence de mon roman surréaliste, de ramener cette charmante et agréable mouche chez elle, après m'avoir raconté sa jungle et eut des expériences ailleurs, pour qu'elle puisse participer à ce grand programme de développement qui doit nécessairement prendre forme et s'appliquer concrètement pour le bien de tous les animaux.

Ainsi, en utilisant mon rapport avec la mouche pour révéler quelques vé-

rités sur mes semblables, je dis à cette dernière, comme disait André Breton à son héroïne «Nadja» : «Sans le faire exprès, tu t'es substituée aux formes qui m'étaient les plus familières, ainsi qu'à plusieurs figures de mon pressentiment». Alors, tout le roman est un mélange entre ce qui est vrai et imaginé, ce qui est réel et surréaliste, ce qui est logique et insensé. Ce mélange s'illustre aisément dans le personnage de la mouche par ses actions et ses pensées surprenantes ou, plus encore, étranges et quelquefois extravagantes. Pour moi, la rencontre avec cette bestiole est une exploration d'un monde absurde, ridicule, plein de contradictions et de mal..., mais qui existe malheureusement dans la réalité. Et l'expérience dans cette forme d'écriture me permettra de faire transmettre aux gens la nécessité de prendre conscience pour s'attacher constamment à nous corriger, pour se refaire positivement.

Enfin, pour clore cet essai d'un roman surréaliste que j'ai voulu dans ce style, je dis à certains, ceux qui se sentiront «morveux» et pensent que je les vise personnellement, ne m'en voulez pas vous non plus, car je parle de la jungle et j'ai quand même le droit de concevoir mes personnages à ma façon. Sinon, eh bien..., mouchez-vous ! Et puis, bon sang, j'ai averti lors de ma première rencontre avec la mouche, comme on avertit généralement au début de certains films, que « toute ressemblance avec des personnages réels, ayant existé ou existant toujours, n'est que pure coïncidence et ne relève point de la volonté de l'auteur.»

N'est-ce pas suffisant pour être préservé de toute réprobation ou autre sentence encore plus grave, comme celles qui «tombent» dans des jungles qui ressemblent à celle de la mouche ? Une toute dernière remarque, sous forme de question : Devons-nous assister impuissants à des conduites incroyables et se taire, uniquement pour ne pas ternir l'image de marque, d'autres diront le paysage politique du pays, déjà en décomposition ?

L'avenir de notre jungle..., pardon de notre pays – je ne le dirai jamais assez – réside dans le changement radical de ses méthodes de gestion. Il réside dans l'abolition urgente du «système» qui s'érode, se discrédite au fil des jours et nous déprécie devant ceux qui – il n'y a pas si longtemps – avaient beaucoup de respect et de considération pour nous. Il réside enfin dans l'avènement d'un authentique État qui sera basé sur la justice, la vraie, pas celle des complaisances et des passe-droits, sur une véritable gouvernance, transparente, intransigeante au point de vue de la rigueur du fonctionnement des institutions, enfin sur un système réellement démocratique comme celui de pays qui érigent la vertu au stade du culte et de la passion. A ce moment-là, nos auteurs n'écriront que des romans qui feront dormir tranquillement nos enfants et nous donneront le goût de les lire paisiblement, le soir, au coin du feu.

Merci pour votre aimable attention.

(Suite et fin)

K. B.

Culture en deuil

Kays Djilali, Zineddine Bouabdallah et Bettina Hainen-Ayech nous quittent

Le photographe et maquettiste Kays Djilali, qui a illustré avec ses remarquables photographies une dizaine d'ouvrages et livres d'art, est décédé dimanche en France à l'âge de 59 ans, a-t-on appris auprès de son éditeur. Le photographe a exposé ses œuvres dans plusieurs galeries en Algérie et à l'étranger notamment au Maroc, en Chine et en Russie.

Il a fait découvrir la ville d'Alger autrement aux lecteurs des beaux-livres "10 balades à Alger" (2007) de Karrine Thomas et Philomène Bon et de "Alger sous le ciel" de Nina Bouraoui et Malek Alaoua.

Il signe également l'ouvrage "Aurès vivre la terre chaouie" en 2011 dédiée à la beauté des paysages et à la richesse des Aurès et qui sera suivi par l'exposition "Aurès, patrimoine, mémoire et résistance" en 2016 à Alger.

Avec le photographe Yacine Ketfi, Kays Djilali avait contribué avec ses remarquables prises de vue à l'illustration de "Le patrimoine de l'eau en Algérie, mémoire et permanence" (2012), un beau-livre regroupant les travaux d'une dizaine d'auteurs sur la problématique de l'eau en environnement urbain, montagnard et saharien.

L'objectif de Kays Djilali a également sublimé la beauté de la ville des pntes suspendu avec des clichés publiés dans "Constantine : mémoire, patrimoine et passion" (2017) de Noureddine Nesrouche.

Dans le cinéma, Kays Djilali est coréalisateur avec Djamel Benramdane de "Le piège" (2006), un long métrage docu-



Triste mois de juin où nous assistons au départ subit et simultané de trois figures du paysage culturel algérien.

mentaire consacré au quotidien tourmenté des migrants subsahariens dans les pays du Maghreb, un sujet que le photographe avait également développé en beau-livre en 2008 intitulé "La nuit sur la figure", préfacé par le romancier Yasmina Khadra.

La tarika Aissaouia de Constantine perd un de ses piliers

Le chanteur de Aissaoua, Zine Eddine Bouabdallah, est décédé, dimanche matin au centre hospitalo-universitaire, CHU-Dr Benbadis de Constantine (CHUC), à l'âge de 57 ans, a-t-on appris auprès de la direction locale de la culture. Tout au long de sa carrière artistique, le défunt a veillé à perpétuer les

mélodies et les rythmes de chaque chanson, et à transcrire la manière de les interpréter à l'intention des jeunes générations pour qu'elle soit adoptée dans le cadre de leur formation artistique et musicale.

Le défunt Zine Eddine Bouabdallah a également tenté l'expérience de l'écriture à travers un ouvrage intitulé "Les différentes noubas de la tarika aissaouia dans la ville de Constantine", dans lequel il a abordé le patrimoine du Soufisme dans l'ancienne Cirta.

Bettina la « Guelmoise » tire sa révérence

L'artiste peintre Bettina Heinen-Ayech est décédée le 7 juin à Munich à l'âge de

83 ans. Née en 1937 à Solingen, en Allemagne, elle décide à l'âge de 12 ans de devenir artiste-peintre. C'est alors que Erwin Bowien la prend sous son aile. Tous les deux, ils effectuent plusieurs séjours de peinture notamment à Guelma et au Sahara.

Bettina étudie l'art à l'École des Beaux-Arts de Cologne, avant de voyager dans plusieurs pays d'Europe, notamment en Suisse, en Suède et en Norvège où elle part en quête d'inspiration. Sa première exposition individuelle aura lieu en 1955. Mariée à Abdelhamid Ayech, Bettina s'installe avec son époux à Guelma en 1963. Cette ville d'adoption lui inspirera l'essentiel de son œuvre.

R.C.

Toni Morrison

Ses 5 romans phares racontés par 5 personnalités littéraires

Toni Morrison était la grande dame des lettres américaines. Lauréate du prix Nobel de littérature en 1993 et remarquable conteuse, elle a publié onze romans, qui explorent les différents versants de l'expérience noire aux États-Unis. Ce sont des romans d'une puissance rare, qui tournent autour des thèmes de race, d'esclavage, d'inceste, de viol et de rédemption.

« Jazz » (1992), présenté par Gisèle Pineau

« Toni Morrison a été une très grande inspiratrice pour moi tout au long de ma carrière d'écrivain. Lire ses romans, c'était entrer dans le monde noir, avec ses hommes et femmes qui se débattent avec leur histoire, avec la grande Histoire - celle de l'esclavage -, mais aussi avec la petite histoire intime et familiale des Noirs, comme le raconte Jazz, mon roman favori.

Jazz, c'est la rencontre d'un homme et d'une femme, dans le Sud des États-Unis, en Virginie, plus précisément. Ensemble, ils vont monter vers le Nord, vers ses villes vibrantes, croyant laisser derrière eux, pour de bon, les abominations perpétrées en toute impunité par les racistes du Ku Klux Klan, les hommes noirs pendus aux branches des arbres et flottant dans le vent comme autant de " fruits amers ».

Le couple Joe et Violette rêve de commencer une nouvelle vie et de se reconstruire. Ils n'ont pas eu beaucoup de chance. Joe a perdu sa maman très tôt et Violet souffre d'une blessure secrète qu'on ne va pas dévoiler ici. Nous sommes dans les années 1920. Harlem

où le jazz est né et où le couple débarque, est l'un des quartiers les plus vibrants de New York. Toni Morrison raconte la ville comme nulle autre. Sous sa plume, la ville devient un personnage qui swingue, chante, bourdonne. C'est le lieu de toutes les espérances et de dérives. Tel est le décor de Jazz, un récit d'adultère, suivi d'un crime passionnel.

Devenu vendeur de produits de beauté, Joe a des entrées dans l'intimité des maisons. Comme l'opportunité fait le larron, profitant de l'accès qu'il a aux intérieurs des foyers, il séduit la jeune Dorcase, nièce d'une de ses bonnes clientes. Avec toute sa vitalité d'homme mûr, il s'attache à la jeune femme, car sa jeunesse est une promesse de renouveau, de nouvelles sensations et de bonheurs qu'il ne connaît plus avec sa femme. Avec Violette, c'était devenu la routine, la remémoration morbide de vieilles blessures qui ne se sont jamais refermées. Il est aussi jaloux du petit ami de Dorcase. Pour la dernière, sa liaison avec le vieux vendeur de crèmes et autres produits promettant la jeunesse éternelle n'était qu'une histoire passagère. Petit à petit, Joe s'enferme dans une passion destructrice qui va le conduire à assassiner sa maîtresse. Le scandale éclate au grand jour lorsque, en proie à une crise de jalousie, Violet vient planter un couteau dans le visage mort de Dorcase en pleine cérémonie d'enterrement. Joe et Violette vont échapper à la prison, mais ils sont désormais condamnés à passer le reste de la vie à méditer sur les causes et les conséquences des dérives passionnelles et destructrices de leurs amours. Comment en sont-

ils arrivés là ? C'est le thème de ce récit construit comme un morceau de jazz, avec ses improvisations, ses failles, ses brisures. La lecture de Jazz m'a libérée des servitudes de la langue, des conventions narratives et des rigueurs de la pensée qui enferment l'imagination de l'écrivain. Merci à Toni Morrison de m'avoir autorisée cette liberté-là. »

« Paradis » (1998), présenté par Ananda Devi

« C'est au début des années 1990, alors que je me trouvais aux États-Unis pour poursuivre mes études, que je suis tombée un peu par hasard sur les livres de Toni Morrison, plus précisément sur Jazz qui venait de paraître. Rien qu'en lisant les premières lignes, je fus conquise par la puissance, la cadence et la musicalité de cette écriture singulière. J'ai dévoré Jazz, avant de passer aux précédents ouvrages de la romancière. Dans ce corpus, c'est surtout Paradis qui reste l'un de mes livres préférés de Toni Morrison, sans doute à cause de sa dimension mythique. Au cœur de ce roman, des rêves avortés de solidarité communautaire d'une élite noire gagnée à son tour par des fantasmes de la pureté identitaire. Le roman raconte la tentative tragique par un groupe d'esclaves affranchis de mettre en place une cité réservée aux Noirs soucieux de se protéger de la haine du monde blanc. L'action de Paradis se déroule dans la petite ville de Ruby, au fin fond de l'Oklahoma, au début des années 1950. Ruby est une ville puritaine, dirigée d'une main de fer par ses huit fondateurs noirs qui font la chasse à tout ce

qui peut contaminer la pureté raciale de leur cité. Ils s'en prennent aux métis qui n'ont pas la peau assez noire, et surtout au groupe de femmes qui se sont installées à quelques encablures de la ville, dans un ancien couvent abandonné. Elles sont traitées de "sorcières" car elles vivent seules, sans hommes. Leur "immoralité" leur vaut d'être sauvagement massacrées. Leur crime : oser affirmer leur liberté en défiant la loi des hommes. Ainsi Ruby qui se veut refuge contre l'intolérance, s'enfoncé elle-même dans l'intolérance et l'enfermement identitaire et patriarcal. Toni Morrison reste un modèle pour moi. Son exploration de la psychologie de la domination raciale et masculine, combinée avec l'inventivité de sa prose qui est souvent de la poésie pure, m'a confortée dans mes propres choix esthétiques à un moment où je commençais à écrire. Alors que mes éditeurs n'ont cessé de me dire qu'il fallait que je fasse des efforts pour "atténuer le lyrisme", c'est en me plongeant dans la prose à la fois somptueuse et exigeante de Toni Morrison que j'ai compris que le problème n'était pas tant d'atténuer le lyrisme, mais de trouver la ligne d'équilibre entre la puissance et la poésie. Ne jamais perdre de vue la cohérence du sujet, tout en se laissant toujours porter par la force vivante et vibrante de la langue, c'est ce que je retiendrais de mes pérégrinations à travers l'œuvre de cette icône des lettres américaines modernes. »

(Suite et fin)
T.Chanda

vie pratique

INFOS VOLS

HORAIRES VALABLES



DÉPARTS
Alger vers
 Paris (Charles De Gaulles), 07h35
 Lille, 08h45
 Lyon, 09h50
 Marseille, 11h30
 Bamako, 18h30
 Dakar, 20h45
 Genève, 18h11
 Istanbul, 11h30, 12h00
 Londres, 10h05
 Genève, 10h00
 Rome, 10h40
 Barcelone, 16h45
 Madrid, 09h55
 Montréal, 14h45
 Le Caire, 09h30
 Dubaï, 16h30
 Casablanca, 09h45
 Tunis, 16h00
 Damas, 20h00
 Aman, 16h00
 Beyrouth, 16h00
 Francfort, 10h30
 Moscou, 16h20
 Niamey, 20h50
 Nice, 08h10
 Nouakchott, 21h15

DÉPARTS
Oran vers
 Alicante, 14h45
 Bruxelles, 09h00
 Casablanca, 07h45
 Djeddah, 17h00
 Lyon, 08h50
 Marseille, 09h00, 12h45
 Oujda, 8h00, 18h25
 Paris Orly, 08h30
 Toulouse, 09h00

DÉPARTS
Annaba vers
 Lyon, 11h00
 Marseille, 08h00
 Paris, 23h00

DÉPARTS
Sétif vers
 Lyon, 09h30, 14h40
 Paris Orly, 07h 55, 19h25

DÉPARTS
Batna vers
 Marseille, 10h30
 Paris, 10h15

DÉPARTS
Béjaïa vers
 Marseille, 08h30
 Paris, 09h20
 Lyon, 13h30

DÉPARTS
Biskra vers
 Paris, 10h10

DÉPARTS
Constantine vers
 Marseille, 08 h 00
 12 h 30
 Paris, 13h00
 Nice, 07h55
 Mulhouse, 10h15
 Lyon, 07h50

Tunis, 16h00

DÉPARTS
Chlef vers
 Marseille, 13h00

DÉPARTS
Tlemcen vers
 Paris Orly, 08h45

DÉPARTS
Tamanrasset vers
 Paris Orly, 02h45

LIGNES INTÉRIEURES
Alger vers
 Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30
 Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10
 Oran, 06h00, 11h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50
 Sétif, 08h00, 15h45
 Ghardaïa, 07h00 18h30
 Jijel, 08h10, 09h00
 In Salah, 13h00
 H.Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45

AIGLE ATLAS
DÉPARTS
Alger vers
 Paris (Charles De Gaulles), 07h35
 Lille, 08h45
 Lyon, 09h 50
 Marseille, 11h30
 Bamako, 18h30
 Dakar, 20h45
 Genève, 18h11
 Istanbul, Londres, 10h05
 Genève, 10h00
 Rome, 10h40
 Barcelone, 16h45
 Madrid, 09h55
 Montréal, 14h45
 Le Caire, 09h30
 Dubaï, 16h30
 Casablanca, 09h45
 Tunis, 16h00
 Damas, 20h00

Allitalia
DÉPARTS
Rome vers
 Alger, 13h40

Rimini vers
 Alger, 11h00

IBERIA

DÉPARTS
Madrid vers
 Alger, 13h00, 12h30, 13h00

Barcelone vers
 Alger, 19h05

Alicante vers
 Oran, 16h45

DÉPARTS
Caire vers
 Alger, 15h30

AIR FRANCE
DÉPARTS
Paris vers
 Alger, 08h05, 1h55,

19h10

Paris vers
 Annaba, 15h55, 16h50

Paris vers
 Béjaïa, 12h55

Paris vers
 Constantine, 16h35

Paris vers
 Oran, 12h55

Bordeaux vers
 Alger, 18h40

Marseille vers
 Alger, 14h15

Marseille vers
 Annaba, 10h30

Marseille vers
 Batna, 13h00

Marseille vers
 Béjaïa, 11h00

Marseille vers
 Constantine, 10h30, 15h15

Marseille vers
 Oran, 11h45, 15h40

Metz vers
 Alger, 12h25, 15h30

Nice vers
 Alger, 10h50

Nice vers
 Constantine, 10h20

Lille vers
 Alger, 12h30

Lyon vers
 Alger, 13h00

Annaba, 13h50
 Béjaïa, 10h40
 Constantine, 16h15
 Oran, 12h05
 Sétif, 12h15

BRITISH AIRWAYS
DÉPARTS
London vers
 Alger, 14h05

DÉPARTS
Casablanca vers
 Alger, 11h40

Casablanca vers
 Oran, 09h10

DÉPARTS
Oujda vers
 Alger, 18h15, 18h35

Dubaï vers
 Alger, 03h05

Djeddah vers
 Alger, 03h40

Djeddah vers
 Oran, 01h45

DÉPARTS
Tunis vers
 Alger, 10h20, 15h50, 18h20
 Constantine, 17h35

Météo



Mardi 16 juin : 27°C

➔ **Dans la journée :**
 Partiellement nuageux
 max 27°C ressentie 24°C
 Vent modéré de sud

➔ **Dans la nuit :**
 Ciel dégagé
 15°C ressentie 20°C
 Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 05:28
Coucher du soleil : 20:09

Santé

La bonne routine sportive contre les jambes lourdes

➔ **L'été rime avec soleil, chaleur et bonne humeur. Mais la hausse des températures s'accompagne aussi de l'effet jambes lourdes chez les personnes qui y sont sujettes. Pour les soulager, l'activité physique fait partie des réflexes incontournables. Quels sports et quels exercices privilégier ? coach sportif des thermes, nous donne la bonne routine « jambes légères ».**



Le matin, le soir ou à toute heure de la journée, s'étirer est un geste incontournable chez les sportives et les autres. Le stretching développe la souplesse, favorise le relâchement musculaire et

améliore la mobilité articulaire. Mais il permet aussi d'activer le réseau sanguin, et donc de stimuler le retour veineux. Le bon geste du coach en fin de journée : allongée sur le dos, les jambes en l'air et les pieds contre le mur. La gravité permet de ramener le sens de la circulation sanguine en direction du coeur. On peut aussi lever les jambes à angle droit et effectuer une vingtaine de mouvements de pédalage.

Les autres astuces qui allègent les jambes
 -L'automassage
 Deux à trois fois par semaine, en fin de journée, on s'automasse assise dans son canapé.
La méthode du coach : "en position du lotus, on masse en exerçant des points de pression avec le bout des doigts, des pieds jusqu'en haut des jambes. On insiste bien sur les mollets et les cuisses pour drainer au maximum. Les mouvements doivent toujours être effectués en direction du cœur".

Recette du jour

FLAN À LA TOMATE ET AU POIVRON

INGRÉDIENTS
 - 320 g de petites tomates bien en chair (en grappe par exemple)
 - 120 g de mini poivron (ou 1/2 poivron)
 - 1 cuillerée à café d'huile d'olive
 - 1/2 cuillerée à café d'herbes de Provence, thym, /romarin...)



- 400 ml de crème fraîche
 - Sel, poivre.

PRÉPARATION
 Préchauffer le four à 180°. Préparer le flan en battant vigoureusement les oeufs avec la crème pour obtenir un mélange bien lié. Rincer les tomates et les poivrons puis les couper en petits morceaux en retirant les pépins. Les mélanger au flan. Ajouter la cuillerée à café d'huile d'olive et un peu d'herbes de Provence. Mettre la préparation dans un plat et enfourner pour 30 mn à 180°.

Flan :
 - 3 oeufs

Horaires des prières

Mardi 24 Chaoual 1441 :
16 juin 2020
Dhor12h50
Asser16h42
Maghreb20h14
Icha21h52
Mercredi 25 Chaoual 1441 :
17 juin 2020
Fedjr03h38

numéros utiles

SANTÉ
Samu :
 021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :
 021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :
 021.91.21.63

CHU Beni Messous :
 021.93.11.90

CHU Baïnem :
 021.81.61.13

CHU Kouba :
 021.58.90.14

Ambulances :
 021.60.66.66

Dépannage gaz :
 021.68.44.00

Dépannage électricité :
 021.68.55.00

Service des eaux :
 021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ
Protection civile :
 021.61.00.17

Sûreté de wilaya :
 021.63.80.62

Gendarmerie :
 021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES
Aéroport Houari-Boumediene
 021.54.15.15

Air Algérie (Réservation)
 021.28.11.12

Air France :
 021.73.27.20/73.16.10

ENTMV :
 021.42.33.11/12

SNTF :
 021.76.83.65/73.83.67

SNTR :
 021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :
 021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :
 021.74.82.52

Hôtel Hilton :
 021.21.96.96

Hôtel Sofitel :
 021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :
 021.37.77.77

Hôtel Mercure :
 021.24.59.70/85

Reprise des championnats Sollicité par la FAF, le Dr Zerguini dévoile un guide médical

→ Sollicité par la Fédération algérienne de football pour élaborer un protocole sanitaire en vue d'une éventuelle reprise des championnats, le Dr Yacine Zerguini, membre de la commission médicale de la Fédération internationale a dévoilé une série de mesures dans le cadre d'un guide médical, dimanche sur son blog personnel.



Dr Yacine Zerguini, membre de la commission médicale de la FIFA. (Photo : D. R.)

"Le but de cette contribution, du point de vue médical, est d'établir les conditions minimales de base afin que les compétitions qui intéressent les clubs professionnels (FAF-LFP, Ligue de football professionnel), puissent reprendre, dans le cadre strict des normes sanitaires du programme de déconfinement national, alors que continue de sévir, à divers degrés à travers notre pays, la pandémie de COVID-19", écrit le Dr Zerguini, également vice-président de la commission médicale de la Confédération africaine. "Il est de notre responsabilité de prévoir toutes les éventualités et de considérer les évaluations des risques et les facteurs qui doivent être en place pour que le football professionnel puisse reprendre en toute sécurité pour tous les acteurs du jeu", a-t-il ajouté. Comme première action, le Dr Zerguini a préconisé le recrutement "au sein de la FAF-LFP et de chaque club professionnel une personne (Mr/Mme COVID-19) en charge de coordonner toutes les actions liées à la pandémie. Idéalement une personne qui aime le

football, avec de bonnes connaissances médicales et techniques, et ayant l'usage des moyens modernes de communication. Idéalement, au sein des clubs, ces personnes-ressources devraient être recrutées et rémunérées par la FAF-LFP et former, sous l'autorité de la personne-ressource nationale, une commission ad hoc". Dans le cadre d'une reprise de la compétition, suspendue depuis mi-mars, Yacine Zerguini a relevé la nécessité de "minimiser le risque de transmission, s'efforcer à garantir la disponibilité des tests, sans pour autant les retirer des systèmes de santé qui en ont le plus besoin, et être en mesure de contacter avec précision tous les acteurs du jeu suivis".

Dans un chapitre intitulé "Préparation des équipes", le médecin a mis l'accent sur l'hygiène de vie, avec tout ce que cela implique comme mesures de prévention et gestes barrières : confinement ciblé/partiel, protection mutuelle : distanciation, port de masque et de gants, hygiène des mains et du corps".

«Un grand challenge attend la LFP et les clubs»

Zerguini a reconnu que "les modalités de reprise des entraînements et des matches ne seront pas simples à gérer, du point de vue de la sécurité sanitaire. Un grand challenge attend la LFP et les clubs, souvent peu habitués à respecter scrupuleusement des normes et des procédures de ce type. Surtout que la sécurité sanitaire n'est pas négociable".

Avant d'enchaîner : "Des normes et des procédures basiques, absolument nécessaires à assurer, incontournables, sont malheureusement hors de portée de beaucoup de nos clubs, que nous connaissons bien. Hormis quelques très rares exceptions, qui confirmeront la règle, les clubs de l'élite algérienne ne possèdent pas de départements médicaux vraiment organisés. La pandémie de COVID-19 va le démontrer s'il en était besoin". Pour une reprise dans les meilleures conditions, Zerguini a indiqué que "des procédures doivent être mises en places, suffisantes, simples mais précises, qu'il faudra absolument respecter. Des normes vont peut-être en découler, même basiques, à la portée des clubs algériens, s'ils sont sérieux et motivés, qui pourraient devenir des règlements qu'il faudra rédiger et adopter juridiquement. Les acteurs du jeu doivent être protégés et assurés, pour que nous soyons tous rassurés". Dans le chapitre "Principes d'organisation",

Zerguini a souligné que "tous les joueurs qui retournent au football doivent être testés pour le COVID-19 afin de sauvegarder et de renforcer la confiance psychologique au sein de l'équipe et de l'environnement". "Le premier test à effectuer sera 72 heures avant la reprise des activités de football pour prévenir les faux négatifs (porteurs asymptomatiques du virus). Le deuxième test à effectuer avant le début de la première session".

Dans ce guide médical, il est noté que "les participants au football doivent être testés au niveau des sites désignés de leur club, par les médecins de l'équipe conformément aux directives d'hygiène. Les participants dont les tests sont positifs devront suivre la recommandation des autorités sanitaires. Les participants au football dont le test est négatif seront autorisés à participer à des activités de football".

Enfin, le Dr Yacine Zerguini a établi une série de mesures basiques à appliquer le jour d'entraînement ou le jour du match : maintenir une distance physique d'au moins 1 mètre (3 pieds) avec toute personne qui tousse ou éternue, jeter les mouchoirs dans un bac scellé, désinfecter régulièrement les équipements de sport ou d'exercice et les "zones à fort trafic", éviter de partager des équipements sportifs et aussi assurer un sommeil et une nutrition adéquats.

R. S.

EN DEUX MOTS

L'Algérien Doukha va prolonger avec Al-Raed

Le gardien international algérien Azzedine Doukha prolongera son bail avec le club saoudien d'Al-Raed, a-t-il annoncé samedi soir. "J'ai un rendez-vous dans quelques jours avec le président du club, Fahad Al-Mutawa, pour prolonger mon contrat avec Al-Raed, où je me sens très bien avec de bonnes conditions et des performances qui me reconfortent", a indiqué Doukha lors d'une intervention via Skype, dans l'émission "La 3e mi-temps" de la télévision algérienne. Le portier international s'est réjoui également du retour prochain aux entraînements avec ses coéquipiers, après un confinement de plus de trois mois. "Tout se passe bien au club, on va reprendre les entraînements très bientôt après un confinement de plus de trois mois. La reprise du championnat est annoncée pour le 4 août et on espère y être prêt pour terminer les quelques journées qui nous restent", a souligné Doukha, âgé de 33 ans. Avant l'arrêt du championnat saoudien de la 22e journée, Al-Raed partageait avec Al-Taawoun la 6e position avec 32 points. Le leader reste Al-Hilal avec 51 unités, loin devant Al-Nasr (45 pts).

ES Sétif

Zeghlache nouveau représentant du club amateur auprès de la SSPA Black Eagles

→ Le président du directoire de l'Entente de Sétif, Djaber Zeghlache a été désigné samedi comme nouveau représentant du club amateur auprès de la SSPA /Black Eagles en succession au directeur administratif et secrétaire du club, Rachid Djeroudi, a-t-on appris de la direction de l'ESS. Ce changement intervient après la démission pour raison de santé de

l'ex directeur administratif et secrétaire du club, Rachid Djeroudi de son poste de représentant du club amateur auprès de la SSPA /Black Eagles, selon la même source. De son côté, Djaber Zeghlache a commenté sa désignation en affirmant que l'ESS passe par une période de troubles et a besoin de la conjugaison des efforts de tous ses enfants surtout que l'en-

semble de l'effectif veut absolument reprendre la compétition pour faire taire, sur le rectangle vert, les rumeurs et les discours de dénigrement. Les coéquipiers d'Akram Djahnit attendent avec beaucoup d'impatience la reprise de la compétition avec la ferme volonté de rester sur la même dynamique de victoire et de reproduire la même qualité de jeu collectif ayant marqué les sorties de l'ESS durant la deuxième partie de saison et plus particulièrement après le stage de mi-saison effectué en Espagne, a-t-il ajouté. Zeghlache a également dit espérer que cette crise ne compromette pas l'avenir d'une

équipe qui porte l'ambition de jouer sur tous les tableaux et de faire honneur au football algérien et de faire aussi bien que ses glorieux aînés. Il a également dit ne pas imaginer voir l'ESS se faire sanctionner de quelque manière que ce soit révélant avoir mis en compagnie du coach Nabil Kouki une stratégie et un projet sportif a pour pouvoir continuer à compter sur l'important vivier de jeunes joueurs du club durant les prochaines saisons Zeghlache a par ailleurs confié qu'il cèdera ses fonctions à de jeunes compétences une fois que l'ESS sera remise sur de bons rails. ■

Al-Rayyan SC

Brahimi et ses coéquipiers testés négatifs avant la reprise

→ Le milieu international algérien d'Al-Rayyan SC Yacine Brahimi, a été testé négatif, ainsi que l'ensemble de ses coéquipiers, au nouveau coronavirus (COVID-19), a annoncé le club dimanche sur son compte officiel Twitter. "Tous les joueurs, staffs technique et administratif, ont été testés négatifs au COVID-19. 28 joueurs sont convoqués pour un stage à partir de lundi en vue de la reprise du championnat", rapporte Al-Rayyan SC dans un communiqué. Brahimi (30 ans) s'est engagé l'été dernier pour trois ans avec Al-Rayyan SC pour sa première expérience en dehors du sol européen, lui qui avait porté, entre autres, les couleurs du FC Porto (Portugal) et du FC Grenade (Espagne). Il n'a pas tardé à se mettre en évidence en devenant l'une des pièces

maîtresses du club, avec notamment 11 buts inscrits en 17 apparitions en championnat de "Stars League". Suspendu depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), le championnat qatari reprendra ses droits le 24 juillet prochain et prendra fin le 26 août.

Avant l'arrêt du championnat à la 17e journée, la formation d'Al-Duhail occupait le poste de leader avec 42 points, devant Al-Rayyan SC (38 pts) et Al-Sadd (champion sortant) de l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah (32 pts). Outre Brahimi et Bounedjah, le championnat qatari enregistre également la présence d'autres joueurs algériens, à l'image des internationaux Sofiane Hanni et Adlène Guedioura (Al-Gharafa, 4e avec 28 points). ■

Transfert

Atal convoité par Naples et Watford

→ Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal serait dans le radar de deux nouveaux clubs lors de ce mercato d'été : le Napoli et Watford, rapporte dimanche le site spécialisé Foot Mercato. Les responsables des deux formations auraient discuté avec l'entourage du latéral droit niçois, également dans le viseur du Paris SG, de Tottenham ou encore de l'Inter Milan. La direction de l'OGC Nice n'a, quant à elle, pas l'intention de laisser partir le joueur de 24 ans, formé au Paradou AC et dont le contrat avec le club azuréen arrivera à terme en

2023. "On ne fera pas de grande lesive durant l'été. On compte conserver Youcef Atal avec nous et on va le conserver", affirmait récemment le président du club, Jean-Pierre Rivière, dans une interview publiée dans le quotidien régional Nice Matin. Le champion d'Afrique algérien, auteur d'un but en 14 matches, toutes compétitions confondues cette saison, avait été victime d'une grave blessure au genou début décembre. Il serait cependant prêt à reprendre les entraînements avec l'équipe lundi après une bonne période de rééducation. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er} Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Al-Rayyan SC

Brahimi et ses coéquipiers testés négatifs avant la reprise

le match à suivre

Reprise des championnats

Sollicité par la FAF, le Dr Zerguini dévoile un guide médical

football

Transfert

Atal convoité par Naples et Watford

Football

Une reprise qui risque de ne pas en être une

→ Tous les championnats de football dans le monde n'ont pas encore le ballon en l'air. Ils attendent le feu vert pour le mettre en circulation. Chaque nation s'agite et veut éviter le silence des stades.

Une manière de faire oublier cette pandémie qui cadenasse les stades. Certains pays n'en font pas cas et décident de défoncer les portes des stades et de rallumer la torche sportive. D'autres, coincés par la question financière, sont agacés. Comment reprendre, et avec quoi ? C'est dire que la reprise va se heurter à de nombreux problèmes, de mauvais augure pour tous les championnats. Les gestionnaires savourent déjà les effets d'une reprise mais veulent connaître comment va-t-elle se terminer cette saison ? Une autre interrogation s'infiltre dans les débats. Comment se feront les déplacements ? Par route, par avion ou par bus ? Qui veillera sur les conditions de déplacements ? Il y a aussi les infrastructures qui inquiètent les professionnels. Ont-elles connues un lifting afin d'assurer les meilleures conditions pour les joueurs ? Les vestiaires ont-ils été mis à jour, conformément aux exigences de reprise ? Le virus circule toujours et n'est pas le seul obstacle à la reprise du ballon. Autant d'éléments qu'il va falloir inspecter avant le coup d'envoi. Du haut de la tribune, les observateurs quant eux s'interrogent sur ce qui s'est passé durant des saisons pour que les caisses soient aussi vides à la reprise ? Comment et de quelle manière était géré ce football ? Les ratages et les insuffisances remontent à la surface. Les saisons ne seraient plus celles qui faisaient drainer des milliards de supporters dans les différents stades du monde. Le huis-clos régnera en maître. Alors, s'indignent les présidents des clubs. Pour qui allons-nous jouer ? En Algérie, ont fait grise mine. On s'évite, pour ne pas communiquer sur ce sujet. L'autorité sanitaire, c'est à elle de décider de quelle manière se fera cette rentrée footballistique. En attendant, joueurs, entraîneurs et présidents de clubs s'échauffent sans avoir une idée de la date officielle. A côté de ce calme énervant plongé dans des contradictions, seule une option revient sur le tapis, celle de la finance. Cette brûlante question est la membrane qui réveille les consciences. L'on se rejette la balle entres gestionnaires. Comment était gérée cette phase financière, laquelle est en faite qualifiée de pire des épidémies du football ? Qui s'est amusé à croire que ce volet de la



■ Le flou entoure la reprise du championnat.

(Photo > D. R.)

bourse, ne se dressera pas, demain, comme la condition de toutes reprises, malgré l'accord donné, aujourd'hui, par les dirigeants. Il va s'en dire que la reprise n'aurait pas lieu pour certains clubs qui poseraient préalablement cette condition. Aidez nous financièrement nous rentreront en scène. Que se passera-t-il si cette option se dressera devant l'instance nationale de football ? Quelle serait sa réaction pour ne pas entrer en conflit avec les hautes autorités ? Depuis l'apparition du coronavirus, le mal a encore creusé notamment après la décision prise par la FAF de reprendre le championnat dès le déconfinement total. Il est clair, qu'aujourd'hui tout le monde veut conditionner le retour à la compétition par la résolution de ces problèmes des bourses. Tout en laissant de côté ce souci de santé en l'occurrence le protocole sanitaire pour ne s'intéresser qu'à l'aspect budgétaire. Récemment un confrère d'un quotidien national s'est interrogé «les conséquences de coronavirus ayant engendré l'arrêt du championnat qui a handicapé les clubs, mais cela n'explique pas tout. Car, il faut avouer que ce sont là les conséquences des dépenses provoquées surtout par les salaires exorbitants sans aucune rentrée d'argent, à l'exception des subventions étatiques. Comment en est-on arrivé là alors que les

clubs ne s'acquittent, ni des impôts ni de versements à la sécurité sociale ?» Les ex joueurs internationaux l'ont bien mis en exergue lors des interviews animés par notre journal «La problématique est que nos clubs n'ont pas cette compétence pour créer et développer les mécanismes nécessaires d'autofinancement ou, au moins réduire les charges. Cela nous amène à conclure qu'il y a une mauvaise gestion criante des deniers publics. Là, la tutelle a une part de responsabilité en laissant n'importe qui faire n'importe quoi avec des milliards de centimes alloués aux clubs sans le moindre contrôle». En décembre 2005, dans une interview accordée à DZ Foot, Mohamed Mechrara déclarait «Le footballeur était payé et pris en charge que pour faire du football. Dans un cadre amateur, certes. Et c'est toute cette politique de formation qui nous a permis de glaner des titres en 1982. A la fin des années 1980, on avait arrêté toute forme de formation. En 1988, il y a eu un changement de politique, on a lâché les clubs. Aujourd'hui, nous sommes en train de le payer... Dans les années 1980, il fallait continuer à former, mais nous ne l'avons plus fait. Ca a été analysé et constaté. Mais à cela s'ajoute d'autres problèmes». Et d'ajouter «Vous savez, je dis toujours que le foot-

ball repose sur quatre piliers. Le premier, c'est d'avoir des règles du jeu : il faut connaître le football, savoir comment il se joue. Mais aussi des lois sur les dirigeants, les entraîneurs... C'est ce que j'appellerai le pilier législation et réglementation. Ensuite, il faut avoir un terrain pour jouer. Ce terrain, c'est toute une infrastructure : le terrain de football (le stade en lui-même), mais aussi des terrains répliques et d'entraînement, des centres de formation, le centre médical... etc. Voilà tout ce qui est infrastructure, et qui concerne le deuxième pilier. Vous avez les mobiliers, il faut les hommes : des joueurs, des arbitres, des médecins, des entraîneurs, des dirigeants, c'est un tout. Et ces gens-là, il faut les former ! Troisième pilier du football, c'est la formation». Aujourd'hui, en 2020, le président de la Ligue de football professionnel, Abdelkrim Medouar envisagerait d'accorder une enveloppe-secours aux 32 clubs des deux divisions, cette opération s'appuierait sur les octrois de la FIFA et de la CAF.

H. Hichem

A voir

■ Bein sport 1 : Multiplex Bundesliga-LaLiga à 17h30

■ RMC sport 1 : En attendant la Premier League à 20h15